

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires: *Pagination continue.*

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

CHRONIQUE TRIFLUVIENNE

CXIV

Le commerce des pelleteries était devenu presque nul par suite de la guerre des Iroquois. La Mère de l'Incarnation écrivait, cette année, 1660, que la compagnie de la Nouvelle-France était sur le point d'abandonner le pays, ne croyant pas qu'il fût possible d'y continuer la traite. Cet état de choses déplorable menaçait en effet de se terminer par le retour en France de tous les colons. La ruine de cinquante années et plus de travaux devenait imminente. Les lettres de cette époque sont remplies de cette pensée décourageante.

M. d'Argenson, le gouverneur-général, faisait des miracles pour parer aux embarras de la situation, mais on sentait bien que, sans l'aide de la Couronne, l'entreprise du Canada serait bientôt anéantie.

Par bonheur, l'arrivée inattendue des Outaouais vint ranimer la confiance et inviter tout le monde à patienter encore une année. Par le moyen des pelleteries, on obtenait de France certains approvisionnements, des habits, des ustensiles, des outils, de la poudre, des armes, et cela maintenait le courage des habitants formés à toutes les privations. Sur deux cents mille francs de valeur que les Outaouais apportaient, les trois quarts furent échangés aux Trois-Rivières, le reste à Montréal. Il y avait lieu d'espérer, d'autre part, que cette traite nouvelle avec des nations éloignées, inspirerait à la cour de France le désir de conserver le Canada—mais le simple bon sens n'est pas toujours écouté.

Les jésuites voulurent profiter d'une si belle occasion pour envoyer des apôtres à la nation outaouaise. Les Pères Albanel et Ménard furent choisis à cette fin. Dans une lettre que ce dernier écrivait des Trois-Rivières, "le 27 août, à deux heures après minuit" on voit avec quelle résignation, humble et forte à la fois, il faisait le sacrifice de sa vie.

La même journée partirent les Pères avec la flottille de traite, accompagnés de Jean Guérin et de six autres Français.

Avant d'arriver à Montréal, ils rencontrèrent Mgr de Laval qui retournait à Québec et qui encouragea le Père Ménard dans son projet de pénétrer le plus loin possible vers les pays inconnus. Les *Relations* nous ont conservé le récit de la mort du Père et du fidèle Guérin.

Il paraît que la visite de l'évêque aux Trois-Rivières ne fut pas complétée à cette date mais reprise dans les derniers dix jours d'octobre.

Le 19 septembre, le Père Allouez partit de Québec pour être supérieur à la maison des Jésuites aux Trois-Rivières. Le Père LeMoynes, qui avait résidé aux Trois-Rivières depuis le 8 juillet 1659, reçut ordre d'aller en mission à Montréal. Comme il venait de partir des Trois-Rivières le jeune François Hertel fut enlevé par quatre Iroquois, pour avoir commis l'imprudance de s'avancer hors de la place, malgré les conseils de sa mère. Dans une lettre qu'il écrivit bientôt après à celle-ci, le brave enfant disait : " Je vous demande pardon de vous avoir désobéi." C'était un beau garçon de dix-neuf ans, très-courageux, mais d'une constitution physique assez faible. A lire le récit des tortures que les Sauvages lui firent endurer, on ne croirait pas qu'il s'agit de celui qui devint un si fameux chef de guerre, qui supporta tant de fatigues, et qui, dans sa verte vieillesse, ayant dépassé quatre-vingts ans, faisait l'admiration des plus intrépides voyageurs.

CXV

Le mois de février et mars 1661 furent remarquables par trois événements, dont deux, au moins, étaient d'un genre nouveau en ce pays.

Plusieurs personnes des Trois-Rivières rapportèrent, en premier lieu, avoir entendu dans l'air des bruits qui ressemblaient à des voix. Bientôt après, apparut une comète qui sema la terreur par toute la contrée. On en prenait occasion pour prédire des calamités terribles. Les esprits n'étaient que trop préparés à des désastres et à des malheurs de toute nature, surtout aux Trois-Rivières, où la quiétude était loin de régner, et où le découragement se tenait prêt à éclater.

Aussi, quel ne fut pas l'effroi de chacun lorsqu'on sentit trembler le sol lui-même et que ces secousses se répétèrent pendant plusieurs semaines ! Ce n'était pourtant que le prélude des commotions de l'année 1663.

Ces alarmes avaient à peine cessé que les Iroquois parurent en bandes nombreuses, malgré la saison des neiges, et interceptèrent les rapports entre les établissements français échelonnés le long du fleuve.

Vers le 8 avril, quatorze Français furent pris dans le voisinage des Trois-Rivières.

Huit cents guerriers, paraît-il, étaient en marche pour détruire la colonie.

Comme les Trois-Rivières étaient le poste le plus exposé, quarante hommes partirent de Québec pour lui porter secours.

M. Jean de Lauzon, senéchal de la Nouvelle-France, (il fut tué par les Iroquois, à l'Île d'Orléans, le 22 juin de cette année) accompagnait probablement ce renfort, car le 16 avril il fut parrain, (Marie Leneuf, marraine) de Marie-Angélique, fille de Pierre Denys et de Catherine Leneuf. Cette enfant épousa Charles Aubert de la Chesnaye, commis-général de la compagnie des Indes, établi à Québec, et qui avait une propriété aux Trois-Rivières, rue Alexandre aujourd'hui. Deux de leurs filles se marièrent à des gouverneurs des Trois-Rivières : messieurs de Galifet et Dubois-Berthelot de Baucour.

CXVI

Vers le 8 juin, trois hommes furent tués au cap de la Magdeleine.

Le 24 août, sépulture d'Elie Hanctin, âgé de trente ans, tué dans son champ par les Iroquois, (voir l'inventaire de ses biens, greffe d'Ameau, 11 novembre 1661.)

Durant l'été, les Iroquois capturèrent à diverses reprises, des hommes et des enfants, à la vue des habitants des Trois-Rivières, sans qu'il fût possible de les en empêcher. Ils exercèrent des ravages par toute la colonie. Plus de cents Français, furent enlevés ou tués, entre Québec et Montréal.

Les Iroquois, écrit un Père Jésuite, "ont fait gémir les Trois-Rivières et y ont mêlé les larmes des pauvres mères avec le sang de leurs enfants."

Ces coups étaient presque journaliers, ce qui "rendait le séjour des Trois-Rivières plus dangereux que les coupe-gorges." Cette bourgade, continue le récit du temps, a été bien éprouvée. Le cœur lui saigne encore de la perte qu'elle a faite de quatorze Français enlevés tous à la fois, et d'une trentaine de Poissons-Blancs tués par nos ennemis."

M. Pierre Boucher dit de son côté : "Une femme est toujours

dans l'inquiétude que son mari qui est parti le matin pour son travail, ne soit pris ou tué et que jamais elle ne le revoie. C'est ce qui est cause que la plupart des habitants sont pauvres, les Iroquois tuant le bétail et empêchant quelquefois de faire les récoltes, et brûlant les maisons ou les pillant lorsqu'ils en trouvent l'occasion."

De ces temps mémorables, il ne reste presque aucun souvenir dans l'esprit de notre population. Pour faire peur aux enfants, on les menace encore "d'appeler les Sauvages," mais c'est à peine si l'on s'explique l'origine de cette coutume. Les descendants des premiers Canadiens doivent en honneur se piquer d'émulation pour remettre en lumière ces pages trop peu connues de notre histoire.

De tous les captifs mentionnés ci-dessus, le plus digne d'attention était François Hertel, âgé de dix-neuf ans, celui-là même qui reçut plus tard le surnom de *Héro*. Les lettres qu'il adressait du pays des Iroquois à sa mère ont été souvent citées et publiées. Il passa par le prélude ordinaire du martyr, qui consistait dans l'arrachement des ongles et le broiement des doigts. Malgré cela, il trouva moyen d'écrire, et c'est à lui, ainsi qu'à l'un de ses compagnons de malheur, que nous devons de connaître les noms de Hébert, Pierre Rencontre, Louis Guimont et le petit Antoine Crevier, tous pris aux Trois-Rivières (1), et assommés dans les cantons iroquois, après avoir souffert une foule de mauvais traitements.

Par l'entremise de Garakonthié, chef influent, et du Père Le-Moyne, les pauvres prisonniers furent reconduits dans leurs familles, partie l'automne de 1661 et partie l'été suivant, par les Iroquois, qui avaient commencé, tout-à-coup, à parler de la paix.

CXVII

Le tableau désolant que nous esquissons présente plusieurs aspects. Voici un autre drame.

Au printemps de 1661, l'un des fils de Jean Godefroy (ce devait être Jacques, né en 1641), avec un autre Français, était parti des Trois-Rivières en compagnie de trente Attikamègues, pour aller au lac Necouba, environ cent lieues dans le nord. Ils furent rencontrés par quatre-vingts Iroquois qui les attaquèrent. La lutte dura deux jours. Les Attikamègues se défendirent avec une valeur inaccoutumée qui eut pu sinon leur procurer la victoire, du moins les sauver, mais, par malheur, une mésintelligence, qui éclata entre deux chefs, gâta une aussi belle défense et fut la cause du

(1) La Relation nomme aussi La Liberté enlevé des Trois-Rivières et massacré.

massacre des braves qu'ils commandaient. Pas un seul ne voulut se rendre, préférant recevoir la mort dans la bataille que de périr sur le bûcher. Les femmes ne le cédèrent point aux hommes en courage et en intrépidité; elles cherchèrent partout l'occasion de se faire tuer plutôt que de tomber vivantes aux mains d'un ennemi féroce. Godefroy fut admirable de sang-froid et de bravoure; sa vue soutenait le cœur de ses compagnons; il se prodiguait avec une telle ardeur qu'on aurait pu le croire invulnérable au milieu du feu continuel que les Iroquois dirigeaient sur lui. Enfin, accablés par le nombre, les valeureux Attikamègues plièrent; Godefroy, couvert de blessures, dont plusieurs étaient mortelles, écrasa dans son sang et se traîna vers un groupe de mourants pour rendre le dernier soupir. Un survivant, le seul qui restait, fut pris, mais il s'évada quelques jours après, et parvint aux Trois-Rivières vers le 25 juin.

Vingt-quatre Iroquois périrent dans ce combat. La troupe dont ils faisaient partie se composait de trois cents guerriers qui allaient attaquer les Sauvages de Tadoussac, en passant par les terres du nord.

Au mois d'août eut lieu à Québec, chez les Ursulines, la cérémonie des vœux de Jeanne Godefroy, sœur du malheureux jeune homme dont nous venons de parler.

CXVIII

La note qui suit est la première mention connue d'une école aux Trois-Rivières :

“ Monseigneur de Laval envoya aux Trois-Rivières, en 1661, de jeunes personnes comme maîtresses pour prendre soin des petites filles, afin qu'elles leur enseignassent tout ce qu'il est nécessaire aux chrétiens de savoir, en attendant que le temps et l'occasion favorable se présentât, comme il l'écrivait à la Propagande, d'établir dans ce lieu des religieuses de sainte Ursule.”—(*Notice sur Monseigneur de Laval*, par M. le grand-vicaire Langevin, p. 66).

C'était en partie le résultat des visites que monseigneur avait faites aux Trois-Rivières l'année précédente.

Au recensement de 1666, nous retrouvons les traces de cette école. Quant aux Ursulines, elles ne s'établirent aux Trois-Rivières qu'en 1697.

M. Faillon croit que les maîtresses envoyées dans ce poste en 1661 appartenaient à la Congrégation de la Sœur Bourgeois, ce qui est plausible, car cette dernière avait récemment amené de France quelques recrues, parmi lesquelles la sœur Raisin qui fut

chargée, selon les apparences, de la conduite de l'école des Trois-Rivières, dès ce moment. En tous cas, elle y était en 1666.

Disons un mot de la vocation de cette pieuse personne qui ne saurait être oubliée dans notre travail.

En 1658, la sœur Bourgeois étant à Troyes, en Champagne, son pays natal, y enrôla quatre filles, dont une, mademoiselle Raisin, avait été sa compagne d'enfance. M. Raisin demeurait à Paris. Sa fille alla le voir pour obtenir la permission de passer au Canada. Il s'y refusa d'abord avec force, puis céda, et finalement, voulut qu'elle emportât mille francs, ce qu'elle n'accepta point, ne voulant prendre que trois cents francs avec elle. Le père aida généreusement la sœur Bourgeois de son argent. Comme il restait sept cents francs sur les mille destinés à sa fille, il paya, jusqu'à sa mort, une rente viagère de trente-cinq francs à la congrégation de la sœur Bourgeois à titre d'intérêt des sept cents livres restantes. Plus tard, son fils, avocat au parlement de Paris, porta cette rente à trois cents francs, pour lesquels il fit une fondation de trois messes qui se disent encore à Montréal.

CXIX

Au registre des Audiences, en 1657, on voit le nom de Pierre Boucher, mais en 1658 (1), celui de Maurice Poulain le remplace. Il restait avec le titre de lieutenant du roi pour le civil et le criminel, sans cesser d'être le capitaine des milices de la ville. D'autre part, il avait administré le gouvernement des Trois-Rivières pendant une période assez longue pour qu'on lui donnât un successeur, comme c'était la coutume tous les trois ou quatre ans; aussi avons-nous vu que, dans l'été de 1658, M. de la Potherie avait reçu de nouveau le commandement.

Pierre Boucher, à cette époque, se préparait avec activité à établir ses enfants aux Trois-Rivières. Jusqu'à 1665, il ne perdit aucune occasion d'acquérir et de se faire concéder des terrains dans les environs de la place. C'est ainsi que, le 7 avril 1660, il acheta de Jacques Le Neuf de la Potherie "trente-cinq à quarante arpents de superficie : prenant devant à la rue Notre-Dame; borné au sud-ouest aux Révérends Pères Jésuites; au nord-est aux terres concédées par M. Godefroy; au bout duquel fief il y a un autre terrain (2) de trois arpents environ de front sur dix-huit arpents de profondeur."

(1) Le dernier document qui fasse mention de Gaspard Boucher, père de Pierre, est de 1658.

(2) Plus tard prolongement du fief qui nous occupe.

C'était le fief concédé en 1646 à M. de Champflour, et vendu par celui-ci, en 1649, à M. de la Potherie. Depuis 1660, il appartient à la famille Boucher et a pris le nom de Niverville.

La rue Bonaventure passe sur la partie sud-ouest de ce fief, au lieu de le séparer des terres des Jésuites, comme on serait tenté de le croire au premier coup-d'œil. La rue la coupant un peu de biais, la langue de terre qui se trouve ainsi formée, entre la propriété des Jésuites et la rue en question, donne la profondeur des emplacements. La rue elle-même ne date que du siècle dernier ; elle paraît avoir été ouverte par M. Niverville qui désirait concéder des lots à bâtir de chaque côté de cette voie. Telle qu'elle est de nos jours, elle va du grand côteau, en ligne droite, jusqu'au point de jonction des rues Hart et St. Joseph, où est située la chapelle méthodiste, et de là appuie à droite (vers le sud) pour opérer son raccordement avec la rue Notre-Dame. Cette déviation a rétréci les emplacements du côté sud-ouest, à partir de la rue Hart jusqu'à la rue Notre-Dame. La ligne des deux fiefs (Niverville et Jésuites) coupe à peu près en deux, de l'est à l'ouest, le carré Champlain.

CXX

Le 31 août arriva de France à Québec le baron d'Avaugour, qui venait remplacer M. d'Argenson, gouverneur-général. Dès le 1er septembre, il se mettait en route pour visiter les Trois-Rivières. De retour à Québec le 19

Il ne tarda pas à se convaincre que la France n'avait que trop longtemps négligé sa colonie du Canada, et qu'il fallait y apporter un prompt secours ou se résigner à la voir détruire misérablement par les Iroquois.

Fort de la justice de cette cause, et voyant que par la paix des Pyrénées signée en 1659, la France avait repris dans la politique européenne une position qui lui laissait le loisir d'étendre ses vues ailleurs, il fit une tentative énergique pour attirer du côté du St. Laurent la sollicitude des ministres et du roi.

Déjà, en 1660, le Père LeJeune était allé à Paris dans l'intention de demander des troupes pour régler définitivement la question de savoir lequel l'emporterait de l'Iroquois ou du Français dans la possession du Canada.

M. D'Avaugour sut choisir dans le même but un laïque recommandable, auquel il confia les intérêts du pays et qu'il fit appuyer auprès du roi de toutes les influences canadiennes. Cet homme était M. Pierre Boucher, alors le plus en état de représenter une population aussi digne de sympathie, car depuis vingt ans, il

s'était identifié avec tous ses secrets, et nul mieux que lui ne savait parler et manier la plume pour se rendre utile à ses compatriotes. Il partit des Trois-Rivières, et le 22 octobre 1661, s'embarqua à Québec, pour sa généreuse mission.

Le roi connaissait les mérites de M. Boucher. Au moment où celui-ci partait pour la France il venait de recevoir des lettres de noblesse. Voici en quels termes l'ancien gouverneur des Trois-Rivières raconte ce passage de sa vie :

“ M. de Lauzon étant repassé en France, en 1657, et faisant ses visites à Paris, alla voir M. le marquis de Feuquières qui était pour lors vice-roi de toute l'Amérique, et en parlant de l'état du pays et de la guerre que les Iroquois nous y faisaient, il lui raconta le siège des Trois-Rivières (1653), lui fit voir la lettre que je lui avais écrite après le départ des ennemis et le compte que je lui rendais de tout ce qui s'était passé. M. de Feuquières, surpris de cet événement, demanda à M. de Lauzon quelle récompense on m'avait donnée. Il lui répondit : aucune, si ce n'est le commandement de la place. M. de Feuquières résolut de m'envoyer des lettres de noblesse pour bien m'encourager à faire mon devoir contre ces infidèles et il me les envoya en 1661, avec une lettre très-gracieuse par laquelle il m'exhortait à continuer de bien servir le roi et le pays. Il me promit de parler de moi au roi et de me faire connaître de manière qu'il ferait ratifier tout ce qu'il venait de faire en ma faveur. Mais il fut disgracié trois ou quatre mois après. C'est pourquoi, lorsque je fus arrivé en France (1661) l'ayant été voir, il me témoigna qu'il était bien fâché de n'être plus en état de me servir auprès du roi.”

Nul Canadien n'avait encore obtenu cette marque de distinction. Le document qui en faisait la preuve ayant été détruit par le feu, quelques années après, Louis XIV le renouvela, en 1707, sous la forme suivante :

“ Les témoignages qui nous ont été rendus, en l'année 1661, des services distingués que le sieur Pierre Boucher, alors gouverneur (1) des Trois-Rivières, nous avait rendus dès l'année 1639 dans les emplois importants que nous lui avons confiés en la Nouvelle-France, et particulièrement dans celui de gouverneur des Trois-Rivières, nous auraient engagé à lui donner des marques glorieuses de notre estime en lui accordant des lettres d'ennoblissement pour lui et pour ses enfants nés et à naître en loyal mariage ; mais ces lettres ayant été brûlées dans l'incendie arrivé au

(1) En 1661, c'était M. de la Potherie qui était gouverneur des Trois-Rivières. Louis XIV, écrivant quarante-six ans après, faisait sans doute allusion aux services rendus par M. Boucher au temps (1653) où celui-ci avait agi comme gouverneur de cette place.

séminaire de Québec, nous avons eu égard aux remontrances qu'il nous a faites pour nous supplier de lui en faire expédier de nouvelles, en vertu desquelles il put continuer de jouir, ainsi que sa postérité, des honneurs et des avantages qui sont réservés à la noblesse. A ces causes, et de notre grâce spéciale, pleine puissance et autorité royale, nous avons, par ces présentes, signées de notre main, le dit sieur Boucher et ses enfants nés et à naître en loyal mariage, annobli et annoblissons, et du titre de gentilhomme décoré et décorons, voulant et nous plait qu'en tous lieux et endroits de notre royaume et en tous pays soumis à notre domination, ils soient tenus et réputés nobles et gentilshommes, et comme tels qu'ils puissent prendre le titre d'Ecuyers, et parvenir à tous les degrés de chevalerie et autres dignités, titres et qualités réservés à la noblesse ; jouir et user de tous les honneurs, prééminences, franchises et exemptions dont jouissent les anciens nobles de notre royaume, tant qu'ils vivront noblement ; tenir et posséder fiefs et seigneuries qu'il a ou qu'il pourra acquérir. Et d'après de tels titres, noms et qualités et nature qu'ils soient, porter armes telles qu'elles sont ci-après empreintes, icelles faire, graver, peindre et inculquer en ses maisons et seigneuries qu'il verra bon être et tout ainsi que si le dit sieur Boucher et ses enfants nés et à naître en loyal mariage étaient issus de noble et ancienne race, sans que pour ce ils soient tenus de nous payer ni à nos successeurs rois aucune finance ni indemnité de laquelle à quelque somme qu'elle puisse monter, nous avons fait et faisons don par ces présentes. Et donnons en mandement à nos amez féaux, conseillers, les gens tenant notre conseil supérieur de Québec, que ces présentes lettres d'ennoblissement ils fassent enregistrer ; Et du contenu ce soit chose ferme et stable à toujours nous avons fait mettre notre sceau. Donnée à Versailles le 17 juin 1707, de notre règne le soixante-et-cinquième.

(Signé) Louis."

M. Boucher ne s'était pas laissé abattre comme tant d'autres, depuis quelques années, par l'indifférence de la cour à l'égard du Canada. Il persistait à croire que le jour se ferait sur nos affaires et que le jeune roi et les ministres prêteraient main-forte aux courageux et patriotiques habitants des bords du grand fleuve. Voilà pourquoi nous l'avons vu concéder des terrains aux Trois-Rivières d'abord, ensuite au-dessus de ce poste, bien que les autres colons n'osassent pas se faire accorder des titres de propriétés dans cette direction.

Avant de partir pour la France en 1661, il avait dû prendre des

arrangements avec M. de Lauzon, l'ancien gouverneur-général, qui le protégeait et qui était seigneur de l'immense fief appelé la Citière, sur la rive sud du St. Laurent, pour se faire découper une seigneurie dans ce domaine. M. de Lauzon et lui se rencontrèrent sans doute en France, car le 20 avril 1662, Boucher reçut la patente de la seigneurie de St. François du Lac (une lieue de front au fleuve sur autant de profondeur) qu'il passa plus tard à son neveu Jean Crevier.

Nous verrons bientôt Boucher poursuivre ses idées de colonisations en fondant Boucherville et Varennes et en établissant ses fils jusqu'au haut de la rivière Chambly. Tout le sentiment national des premiers Canadiens se retrouve en action dans la vie de ce compatriote.

CXXI

M. Boucher avait trouvé la France glorieuse, jouissant de la paix et célébrant la naissance du premier enfant de Louis XIV.

Mazarin venait de mourir, ce qui, tout grand ministre qu'il fut, n'était pas un malheur pour le Canada.

Colbert, esprit large et préparé de longue main à l'administration, montait au pouvoir, pour donner au règne du "grand roi" l'éclat le plus vif dont il ait brillé.

Un nouveau courant d'idées pouvait enfin s'introduire dans l'entourage du souverain, M. Boucher le comprit et ne manqua pas l'occasion.

Les besoins du Canada, l'honneur de la couronne qui s'y trouvait engagé, les vues d'avenir qu'ouvrait cette colonie, tel fut le thème sur lequel s'exerça la sagacité de l'ancien gouverneur des Trois-Rivières.

Le roi l'écouta avec intérêt. Il manifesta du chagrin de ce que l'on avait délaissé un pays si propre à devenir une belle et grande province. Notre envoyé l'édifia sur une foule de détails et de questions qu'il lui soumit, mettant dans ses réponses les avis de l'homme pratique et instruit à côté des renseignements dont une politique éclairée pouvait tirer partie. Les ressources naturelles de la contrée ne furent pas oubliées.

Louis XIV en conclut qu'il devait s'occuper de l'avancement du Canada. Il le promit. L'extension de son pouvoir sur le sol de l'Amérique était un projet calculé pour flatter les instincts de ce monarque si remarquable par sa vaste ambition.

Il fallait, avant tout, une force armée suffisante pour tenir les Iroquois en échec. Des ordres furent donnés pour l'envoi de trou-

pes, dont un certain nombre immédiatement, c'est-à-dire cent hommes cette année et trois cents l'année suivante. Deux vaisseaux, commandés par le sieur Dumont, reçurent ces cent soldats.

M. Dumont était chargé de préparer un rapport sur l'état de la colonie. M. Boucher s'était engagé à écrire un exposé de la situation et des ressources de la Nouvelle-France.

Celui-ci, d'ailleurs, ne revenait pas seul. Plus de deux cents nouveaux colons l'accompagnaient, et si l'on songe que toute la population du Canada ne dépassait guère deux mille âmes, on se fera une idée de l'importance de ce secours.

Malheureusement, il n'y avait à bord de provisions que pour deux mois ; la traversée dura du milieu de juin au milieu d'octobre, quatre mois pendant lesquels quarante personnes moururent de fatigues et de misères. En passant à Terre-neuve, M. Dumont laissa un ecclésiastique et trente soldats pour la protection des pêcheries, ce qui réduisait d'autant les bras armés dont le Canada proprement dit avait besoin. Les vaisseaux s'étant enfin rendus à Tadoussac, il fallut s'y arrêter, et, avec de grands embarras, transporter les troupes, les colons et tout le bagage sur des barques et des chaloupes jusqu'à Québec, où Messieurs Boucher et Dumont arrivèrent le 27 octobre 1662 en compagnie des prêtres attachés à l'expédition.

Malgré ces contre-temps, les renforts ainsi amenés firent renaitre l'espoir dans la colonie, surtout lorsque M. Boucher eut expliqué que le roi entendait continuer l'envoi des soldats et que la compagnie des Cent-Associés serait invitée, sous quelques semaines, à remettre ses privilèges, pour faire place à une administration appropriée aux besoins du pays. Toute une ère nouvelle s'ouvrait devant les Canadiens. Le respect qui s'attache encore aujourd'hui au nom de Pierre Boucher s'explique ici suffisamment.

CXXII

L'année 1663 fut signalée par des tremblements de terre dont la violence et la durée n'ont jamais depuis été égalées en ce pays. Comme nous avons traité ce sujet ailleurs, il est inutile d'y revenir.

La Relation de 1663 nous donne le récit d'un voyage au Canada accompli par une personne de distinction chargée de faire rapport sur le pays.

Le voyageur et sa suite étant arrivés au cap de la Magdeleine, les habitants sortirent de leurs maisons, répandues sur plus d'une lieue de la côte, allèrent au devant d'eux et les invitèrent à mettre pied à terre pour prendre part à un repas champêtre préparé dans cette intention.

La réception aux Trois-Rivières ne fut pas moins cordiale. Les tables où nous fûmes invités, dit le narrateur, étaient quasi aussi bien couvertes et aussi bien fournies qu'elles peuvent être en plusieurs endroits de la France.

Parlant des tremblements de terre qui continuaient encore, il dit qu'ils s'étaient fait sentir "grands et épouvantables depuis le cinquième jour de février, et nous étions toutefois bien avant dans le mois de juillet. Les grands arbres, précipités dans la rivière, avec des collines et des montagnes toutes entières, roulaient encore effroyablement dans ses eaux qui les rejetaient sur le rivage dans une étrange confusion. Les chaleurs ayant été extraordinaires, et la terre ayant été toute desséchée par les feux souterrains et ensouffrés qui avaient épuisé toute l'humidité, un incendie qui s'était pris dans ces vastes forêts et qui avait déjà brûlé plus de dix-huit lieues, menaçait les habitations de nos Français et toutes leurs terres heureusement ensemencées ; mais les processions et les prières publiques y apportèrent un prompt remède par la grâce de Dieu. Les pluies ont suivi si abondantes que jamais on a espéré une plus riche récolte. (1)

"Après quelques jours de repos, nous remontons dans notre barque, sans crainte des Iroquois qui battaient les forêts voisines, les rivières et les lacs."

Parvenu au lac Saint-Pierre (2) le narrateur en fait la description :

"Les six rivières qui se jettent dans ce lac font à leur embouchure des îles et des péninsules si agréables à la vue et si propres pour l'habitation des hommes qu'il semble que la nature ait ramassé une partie des beautés de la terre habitable pour les étaler en ce lieu. Les rivages, qui sont partie en prairie et partie en bocages, paraissent de loin comme autant de jardins de plaisance ; ils n'ont rien de sauvage que les bêtes fauves, comme les élans, les cerfs et les vaches sauvages, qui s'y voient par bandes et en grand nombre."

A la même époque, M. Boucher écrivait : "Plusieurs rivières et lacs entrecouper les terres du gouvernement des Trois-Rivières, qui sont toutes bordées de belles prairies, ce qui fait qu'il y a quantité d'animaux, et surtout des élans, cariboux et castors, et très-grand nombre de gibiers et poissons." Il ajoute qu'il ne se voit pas d'originaux plus bas que les Trois-Rivières.

(A continuer)

BENJAMIN SULTE.

(1) A l'automne, la Mère de l'Incarnation écrit que la récolte fut, en effet, excellente.

(2) Depuis Champlain, cette nappe d'eau n'a pas eu d'autre nom.

LE LUXE,

PRINCIPE D'AVILISSEMENT ET DE DÉCADENCE.

CONFÉRENCE LUE A LA PREMIÈRE SOIRÉE LITTÉRAIRE DE L'UNION CATHOLIQUE DE MONTRÉAL, LE 16 AVRIL 1879, PAR M. J. DESROSIERS.

Messieurs,

Si le sujet de cette étude n'a pas l'attrait de la nouveauté, il n'a malheureusement que trop d'actualité. La question du luxe préoccupe aujourd'hui les esprits, comme elle les préoccupait il y a dix-huit cents ans. Le luxe a toujours été le grand mal des nations civilisées. Il se manifeste naturellement, on peut le dire, aux périodes de progrès et de prospérité. L'homme, une fois en possession de grandes richesses, veut en user, mais sa nature déchue et corrompue le porte à en abuser. Aussi le Rédempteur, en donnant au monde la doctrine qui devait le régénérer, a-t-il signalé en premier lieu le danger des richesses, et prêché le renoncement et l'amour de la pauvreté. Ces enseignements divins, l'Eglise s'est toujours efforcée de les faire adopter comme règle de conduite par les individus et par les nations.

C'est en faisant pratiquer cette doctrine du renoncement qu'elle a pu asseoir sur les ruines des empires païens, les fondements de sociétés nouvelles, dans lesquelles les intérêts de l'âme étaient préférés aux intérêts temporels, et le progrès spirituel marchait de pair avec le progrès matériel, le maintenant dans les bornes de la modération et de la justice ; en un mot des sociétés où l'on cherchait le royaume de Dieu, comptant que le reste serait donné par surcroît.

Mais aujourd'hui les nations ont secoué le joug de l'Eglise, et la religion n'a plus rien à faire avec le gouvernement des peuples. Aussi voyons-nous les hommes, donnant libre essor à leur cupidité, faire du bien-être l'unique but de leur existence.

Le luxe, gagnant toutes les classes de la société, a pris des proportions formidables dans les vieux empires de l'Europe et les opulentes républiques de l'Amérique, et ses effets destructeurs effraient aujourd'hui les gouvernants, sans, malheureusement, leur ouvrir les yeux sur la véritable cause du mal et le véritable remède à y apporter.

Il semble qu'un pareil danger ne soit guère à redouter dans un jeune pays comme le nôtre, où nous en sommes encore à assurer les premières conditions de notre existence comme peuple. Mais le luxe est un mal contagieux. Depuis quelques années il a fait parmi nous des progrès alarmants, et notre société en ressent aujourd'hui les conséquences funestes.

Il est évident qu'une réaction prompte et énergique est devenue nécessaire. Or, l'Union catholique, ayant pour but de combattre tout ce qui peut mettre en danger les intérêts de la religion et de la société, doit promouvoir et encourager de toutes ses forces cette réaction. Je crois donc qu'il n'est pas hors de propos de venir étudier avec vous la nature et les effets du luxe et chercher un remède à ce fléau.

I

Il est difficile de définir le luxe, de dire exactement à quel point l'usage des richesses devient un abus et la dépense dégénère en prodigalité. Un économiste distingué, M. Charles Périn, professeur à l'université catholique de Louvain, dit à ce sujet : "Le luxe est chose essentiellement relative, et ne peut se définir rigoureusement et absolument. Le seul caractère général qu'on puisse lui reconnaître, c'est qu'il consiste en dépenses qui ne sont pas en rapport avec les ressources de celui qui les fait." (1) On pourrait encore, avec M. Claudio Janet, définir le luxe "l'esprit de jouissance porté à la dernière limite que comporte la fortune de chaque individu," et pour décider la question de savoir où le luxe commence, dire qu'il y a luxe là où l'on n'épargne plus.

Nous disons donc que le luxe est l'esprit de jouissance, porté à l'extrême. Dieu en créant l'homme lui a permis d'user pour sa subsistance des productions de la terre et d'en jouir. En même temps le Créateur a mis dans l'homme le goût du beau et le désir du bien, qui le font tendre vers la perfection et chercher le progrès aussi bien dans l'ordre matériel que dans l'ordre spirituel. L'homme peut donc jouir des biens de la terre, mais c'est à la condition qu'il

(1) *De la richesse dans les sociétés chrétiennes*, par Chs. Périn. Paris, 1868.

le fera dans l'ordre établi par Dieu. Mais le luxe n'est pas simplement la jouissance : c'est l'esprit de jouissance, c'est-à-dire la vie consacrée uniquement à la recherche du bien être.

Si la destinée de l'homme ne s'étendait pas au delà de cette vie terrestre, il pourrait vivre pour lui-même et pour la seule satisfaction de ses désirs. Mais nous savons que l'homme a été créé pour une fin sublime, et qu'il ne doit se servir de la création que dans le but d'arriver à cette fin. De plus, l'homme est appelé à vivre en société. Il a des devoirs à remplir envers ses semblables, envers sa famille, envers l'Etat. Il est facile de comprendre que l'homme ne saurait accomplir ses devoirs envers Dieu et la société sans se renoncer, sans sortir de lui-même par le dévouement et le sacrifice.

Or le luxe, ayant son origine principalement dans l'orgueil, fait nécessairement que l'homme se concentre en lui-même, ne recherche que lui-même, et ainsi manque à ses devoirs envers Dieu, et envers ses semblables. Par le luxe, il veut s'élever et se grandir. C'est encore et ce sera toujours l'histoire de la première tentation. "*Vous serez comme des dieux!*" Et aujourd'hui encore, comme alors, ce que nous avons cru devoir être la cause de notre élévation et de notre gloire, devient le principe de notre abaissement et de notre décadence. "Bien loin de grandir les peuples, dit M. Périn, le luxe les avilit; par lui grands et petits abdiquent également leur dignité et leur importance." Nous nous convainçons facilement de cette vérité, en jetant un coup d'œil sur les différentes manières dont le luxe se manifeste aujourd'hui dans la société.

II

Nous voyons d'abord le luxe dans les habitations et les vêtements, et particulièrement dans la toilette des femmes. Dans plusieurs pays de l'Europe et du nouveau continent, ce genre de luxe a atteint un tel degré d'extravagance, que les moins rigides des moralistes et des économistes ont jeté un cri d'alarme. Dira-t-on que nous n'avons pas les mêmes raisons de nous alarmer, et que le mal n'est pas aussi grand parmi nous? J'admettrai, si vous voulez, que les toilettes ne sont pas aussi somptueuses, que les diamants sont plus rares, qu'au lieu de changer de robes six fois le jour, on se contente de quatre fois; qu'on n'a pas plus de douze chapeaux neufs dans l'année, et qu'on ne suit que la mode du jour, et non celle du lendemain. Mais il faut considérer aussi que les pays dont nous suivons les pernicious exemples produisent eux-mêmes

la plupart des articles de luxe, tandis que nous sommes obligés de les importer à grands frais. Et si nous considérons aussi que nos ressources sont loin d'égaliser les ressources de ces nations, nous devons forcément admettre que, proportion gardée, le luxe dans la toilette des femmes est parmi nous presque aussi extravagant et aussi ruineux qu'en aucun autre pays. Ce qui est particulièrement déplorable, c'est qu'il semble entrer d'une façon systématique dans l'éducation. N'est-il pas vrai que, sans le vouloir peut-être, un grand nombre de parents mettent tout en œuvre pour donner à leurs enfants des habitudes de luxe et de dissipation? Certainement, l'éducation dans la famille devrait être réglée par des principes plus austères que ceux qui paraissent faire loi aujourd'hui.

Il est à peine nécessaire de remarquer que l'économiste, non plus que le moraliste, ne prétend pas nous réduire au strict nécessaire, sacrifier le beau, et bannir de nos toilettes et de nos habitations la grâce et l'élégance. "Pour moi, dit saint François de Sales, je voudrais qu'un homme dévot et une femme dévote fussent toujours les mieux habillés de la compagnie, mais les moins pompeux et les moins affectés, et qu'ils fussent, comme il est dit dans les Proverbes, "ornés de grâce, de bienséance et de dignité." Et un écrivain moderne dit de son côté: "Ce qui donne à l'intérieur de l'habitation un aspect agréable, ce qui fait qu'on aime à se trouver chez soi est un luxe de bon aloi. La possession et la contemplation des œuvres d'art élèvent la pensée, entretiennent et développent le sentiment du beau; le bon goût dans les vêtements en fait ressortir les convenances."

Mais, à coup sûr, il n'y a rien là qui puisse justifier les femmes de faire un étalage si somptueux de velours, de dentelles et de bijoux! Si l'on se pare ainsi, pour être admirée; si c'est pour plaire que l'on bâtit ces coiffures monumentales, que l'on attache tous ces rubans, et que l'on chiffonne ces étoffes chatoyantes, il me semble que l'on se donne une peine bien inutile, et que l'on est loin d'obtenir le résultat désiré. Une mise simple a plus de grâce et montre plus de bon goût que ces toilettes prétentieuses et tapageuses.

On admettra donc, sans trop de difficulté, que le luxe des vêtements, considéré en lui-même, est insensé et ridicule. Considérons-le dans ses effets. Que donne-t-il à l'esprit et au cœur?

Ce sont les femmes elles-mêmes qui nous renseigneront à ce sujet. Voici ce qu'une d'elles a écrit dans un livre publié il y a peu d'années :

"Suis-je faite pour mes robes? ou mes robes sont-elles faites pour moi?"

“ Cette question, qui semblerait ridicule, contient pourtant, hélas ! pour la plupart des femmes la seule philosophie de la vie. Non, les choses ne nous appartiennent pas, c’est nous qui appartenons aux choses. Ce bien sans prix, le temps, ce trésor inestimable, les heures, nous le dilapidons en dépenses insensées ? Je déclare que nous nous ruinons en prodigalités de temps inouïes pour l’essayage d’une robe, la délibération d’un ruban, la couleur d’une pantoufle, ou le dessin d’un éventail. Je dépends d’une ruche ou d’un nœud, je suis l’esclave d’une paire de gants, la très humble sujette des longues combinaisons de ma couturière, et l’heure divine du matin est toute entière consacrée aux savantes répétitions de ma toilette du soir.

“ Ainsi nous nous promenons dans la vie comme des mannequins où s’étalent et se pavant des choses, et nous appartenons à ces choses corps et âme.” (1)

Une autre femme du monde fait cet aveu plein d’amertume :

“ L’ennui désole ma vie, l’ennui me tue. Tout s’épuise pour moi, tout s’en va. J’ai vu à peu près la vie sous toutes ses faces, la nature dans toutes ses splendeurs. Que verrai-je maintenant ? Quand j’ai réussi à combler l’abîme d’une journée, je me demande avec effroi avec quoi je comblerai celle du lendemain ? ”

Le luxe fait perdre le goût des occupations sérieuses, et engendre l’oisiveté. Or, s’il est une chose que la femme doit craindre et éviter, c’est certainement l’oisiveté. L’Écriture sainte, en faisant le portrait de la femme forte, loue principalement son activité et son amour du travail ; et les Romains de l’antiquité n’ont pas cru pouvoir faire un plus bel éloge d’une noble dame que d’écrire sur son tombeau : *Elle est restée à la maison, et elle a filé la laine.*

Enfin une autre conséquence déplorable du luxe des vêtements est le mauvais exemple que les femmes des classes riches donnent ainsi aux femmes des classes pauvres. Que de malheureuses créatures ont été détournées du droit chemin par l’envie de posséder, elles aussi, ces brillantes parures qui s’étalent tous les jours et partout à leurs yeux ! On leur a fait voir que le bonheur consistait à paraître belles et à briller. Elles ont voulu de ce bonheur à tout prix, et le luxe a été la cause de leur perte.

III

Mais une partie de cet auditoire trouvera peut-être que je mets trop de complaisance à critiquer le luxe des femmes. Je me hâte

(1) *Le long de la vie*, par Mme. Blanchecotte.

donc de dire qu'en fait de luxe l'homme mérite autant de reproches que sa compagnie.

Ainsi, ce sera surtout l'homme que nous trouverons en défaut, en considérant le luxe dans une autre de ses manifestations, le luxe de la table. La recherche exagérée du bien-être, le goût du superflu, la création de besoins factices conspirent pour augmenter le budget de la table aussi bien que celui de la toilette. Et nous devons signaler particulièrement les dépenses occasionnées par l'usage immodéré des boissons enivrantes. L'intempérance est une des formes du luxe, et ce n'est pas la moins ruineuse, même en l'envisageant au seul point de vue des sommes énormes que l'on consacre chaque année à l'achat de boissons alcooliques. J'emprunte à une conférence sur l'alcoolisme, donnée il y a peu de temps par M. le docteur Laramée, les statistiques suivantes :

D'après les rapports officiels, durant l'année finissant le 15 juin 1876, la valeur des boissons fabriquées dans la puissance ou importée est de \$10,606,953. Comme il est admis par les connaisseurs que cette somme est au moins doublée quand les boissons sont livrées au commerce (sans tenir compte d'une énorme quantité de boissons falsifiées) nous devons conclure qu'il s'est dépensé pour la boisson dans la puissance du Canada, de juin 1875 à juin 1876, c'est-à-dire dans un an, une somme de *plus de vingt et un millions de piastres!*

Supposant que la population de Montréal est de 130,000 âmes, la ville aurait dépensé, en cette même année, pour la boisson, \$707,000.

Ces chiffres sont effrayants. Que sera-ce si l'on met encore au compte de l'intempérance la perte de tant de fortunes, causée uniquement par l'inconduite, la négligence et l'incapacité de ceux qui s'adonnent à cette malheureuse passion?

De la table au cigare, la transition est assez naturelle. L'usage du tabac! voilà encore du luxe, et du luxe tout pur, puisqu'il consiste uniquement à changer l'argent en fumée, ce qui, certes, équivaut bien à le jeter par la fenêtre. Je dois l'avouer, j'en suis encore à faire, au sujet du tabac et des fumeurs, la réflexion que faisait l'illustre missionnaire LasCasas, en voyant les Indiens fumer cette plante, alors inconnue des Européens: "*Je ne sais pas quel goût ils y trouvent, et quel profit ils en retirent.*"

Je regrette de ne pouvoir donner le chiffre de ce qui se dépense ici chaque année, en consommation de tabac. En France, on a constatée que près de deux cent millions de francs, (équivalant à quarante millions de piastres) s'en allaient ainsi chaque année en fumée!

Mais nous voici en face d'un autre genre de luxe : celui auquel on se livre dans le jeu et les paris.

Un journal constatait l'autre jour, avec regret, que dans une ville comme Montréal, où l'on ne trouve pas d'argent pour les choses nécessaires ou utiles, où l'on n'est pas capable de soutenir une bonne institution littéraire, de fonder une bibliothèque publique, on trouve cependant moyen de sustenter plusieurs clubs de cartes. Et ce journal faisait quelques remarques très sévères sur la mauvaise influence de ces clubs. De fait, on ne saurait être trop sévère à cet égard. Le club est l'ennemi de la famille et le fléau de la société.

Je suppose l'homme de profession ou le négociant arrivant chez lui, le soir, lorsque le labeur quotidien est fini. Il est libre d'employer à sa guise les heures de la soirée. Il peut les consacrer à l'étude ou à quelque lecture instructive, dans le silence et le recueillement du cabinet de travail. Ou bien, il peut passer cette soirée en compagnie de sa femme et de ses enfants, dans les jouissances de la famille, les plus douces, les plus pures, les plus légitimes que l'homme puisse goûter sur la terre. Ou bien, encore, il peut recevoir quelques amis, ou sortir en société. Mais cet homme est joueur. Il dédaigne des plaisirs qui lui paraissent fades. A votre société, mesdames, il préfère la compagnie de la dame de trèfle et de la dame de carreau. Dédaignant également les jouissances de l'intelligence et celles du cœur, cet homme va passer chacune de ses soirées au club, à une table de jeu. Quelle occupation noble et grave pour l'esprit que la recherche des combinaisons qui doivent faire triompher l'as de cœur sur le valet de pique ! Quel digne emploi c'est faire de l'intelligence ! Et dira-t-on que le jeu n'est, après tout, qu'une récréation ? Singulière récréation, qui enchaîne le joueur à une table pour de longues heures, qui fait courir la fièvre dans ses veines, qui fait trembler sa main, et qui met du sang dans ses yeux ! Singulière récréation dont le dénouement peut être un accès de fièvre chaude, la folie et le suicide ! Singulière récréation, qui peut avoir pour effet de briser le plus bel avenir, et de jeter une famille sur le pavé. Ah ! nos amusements, messieurs, coûtent cher, il faut l'avouer.

A côté de cette fatale passion du jeu, il faut placer la mode, ou plutôt la manie des paris. Courses à pied et à cheval, régattes, pugilat, combats de coqs, etc., etc., tout est devenu matière à paris. Je suppose que l'on prétend par là encourager les exercices corporels, favoriser le développement de la force et de l'habileté. Mais ne pourrait-on pas arriver à ce résultat simplement en établissant des concours et en promettant des récompenses ?

L'encouragement que pourrait donner aux compétiteurs la pensée que des millions sont engagés sur la vigueur de leurs muscles ou sur la légèreté de leurs pieds, compensera-t-il les dépenses extravagantes auxquelles ces paris donnent lieu? Je ne le crois pas. D'ailleurs, que les parieurs soient sincères, et ils avoueront qu'après tout ils n'ont d'autre but et d'autre intention que leur satisfaction personnelle, qui consiste, pour les uns, à faire de gros profits, pour les autres, tout simplement, à dépenser leur argent d'une manière fashionable.

Des écrivains modernes, peu suspects de rigorisme, ont dénoncé le caractère du jeu et des paris. "Le but d'un joueur, disent-ils, est de récolter, sans prendre la peine de travailler à la moisson. Le joueur est blâmable, parce qu'il vise à s'emparer sans compensation de la propriété d'autrui. Ces sortes de transactions sont donc essentiellement anti-sociales. Elles émoussent les sympathies, engendrent un égoïsme féroce, une perversion générale du caractère et des principes de conduite."

IV

L'égoïsme, voilà surtout ce que le luxe produit et développe dans l'âme. Il tarit dans le cœur la source du dévouement et étouffe tout sentiment d'abnégation. Or, le dévouement et l'abnégation sont les fondements essentiels de la famille. C'est sous l'empire de ces vertus que l'homme s'applique avec ardeur et persévérance au travail qui doit nourrir ceux que la Providence lui a confiés. C'est sous l'empire de ces vertus que la femme passe ses jours et ses nuits au chevet de son enfant, épiait ses moindres besoins et ses moindres désirs, et qu'elle enchaîne son existence à l'existence de ce petit être. C'est le dévouement, c'est l'abnégation qui donne l'esprit de sollicitude, de prévoyance et d'économie. Or, ces vertus nécessaires à la vie et au bonheur de la famille, disparaissent quand le luxe a fait son apparition, quand le foyer domestique est déserté, quand la femme n'a plus d'autre occupation que de se parer, plus d'autre désir que de briller et de plaire, quand l'homme passe ses nuits à une table de jeu pour y dépenser l'argent qu'il a gagné dans la journée, quand on veut à tout prix égaler les autres en splendeurs. Peu importe ce que deviendront les enfants, pourvu qu'on ait une demeure somptueuse, des robes magnifiques et de riches équipages!

Mais on le sait, un pareil train de vie a bien vite raison d'une fortune ordinaire. Il faut alors trouver le moyen d'augmenter cette fortune, de l'augmenter rapidement, en un jour si c'est pos-

sible. C'est ainsi que le luxe, causé par la prospérité, engendre à son tour la soif des richesses. Comme toutes les passions, le luxe est insatiable, et crie toujours : apporte, apporte ! Et trop souvent, pour le satisfaire, l'homme oublie les lois de l'honneur et de la probité, trop souvent le luxe est l'occasion du vol. On vole ses créanciers, en refusant d'écouter leurs justes réclamations, on vole au jeu, on vole par l'usure, on vole dans des transactions déloyales. Pour arriver rapidement à cette richesse convoitée, on se livre à des spéculations aussi hasardeuses et aussi dangereuses que la roulette et le trente-et-un.

Est-il besoin de dire ce que seront pour la société les résultats d'une telle conduite, dans l'ordre moral, aussi bien que dans l'ordre matériel ? M. Périn, que j'ai déjà cité, décrit ainsi l'effet immoral de l'amour des richesses :

“ Cette passion, dit-il, bannit des cœurs toute énergie et toute générosité ; elles rend indifférent à tous les grands intérêts de l'humanité ; l'utile prend la place du noble et du juste ; les bassesses, les déloyautés, les iniquités sont froidement acceptées, pourvu qu'elles conduisent au succès... Non seulement on ne sait plus se sacrifier pour la justice, mais on ne sait plus même s'indigner contre ceux qui la violent. Les idées s'avalissent avec les sentiments ; l'idée fait place au réalisme ; tout, dans la politique, comme dans les lettres, comme dans les arts, prend le caractère de la spéculation. La société prise en masse, n'a plus qu'une pensée et qu'une affection : le repos dans le bien-être.”

Dans l'ordre matériel, la passion des richesses n'est pas moins fatale à la société. Elle est la principale cause de ces crises qui viennent si fréquemment jeter le désordre et le malaise dans les affaires publiques et privées ; la principale cause des faillites qui arrivent maintenant tous les jours.

Vraiment voudrait-on prétendre que le luxe active les affaires, et qu'il y a toujours une classe de la société qui profite des dépenses de l'autre classe. Cette objection a été réfutée par les meilleurs économistes. L'un d'eux s'exprime ainsi à ce sujet :

“ Loin d'imprimer du mouvement et de l'activité aux affaires, le luxe tend à les réduire, puisqu'il détruit sans retour ni compensation des capitaux, et anéantit leur puissance productive. Il n'est pas vrai non plus qu'en augmentant les besoins le luxe donne le goût du travail ; il excite seulement, outre mesure, l'avidité pour les richesses bien ou mal acquises.

“ La morale blâme les consommations personnelles et exagérées, parce qu'elles attestent l'égoïsme et la vanité.

“ L'économie politique les blâme également, parce qu'elles

“épuisent la société et y engendrent toujours le paupérisme et la misère.”

Un des effets les plus désastreux du luxe est celui d'arrêter l'accroissement de la population. Ils rend les mariages moins nombreux. On redoute de s'engager dans un état dont les obligations deviennent de plus en plus onéreuses et exigent des revenus considérables, une fortune déjà faite.

Dans ce pays, le luxe a encore contribué d'une autre manière à diminuer la population. N'est-ce pas en grande partie au luxe qu'il faut attribuer l'émigration de nos compatriotes aux Etats-Unis? Car, ce n'est pas seulement dans les villes et chez les hautes classes que le luxe exerce ses ravages. J'ai déjà indiqué le funeste exemple que les riches donnent ainsi aux pauvres. En déployant un tel faste, ils excitent l'envie et l'émulation des classes ouvrières. Chacun veut égaler celui qui est au-dessus de lui. On le comprend, les épargnes de l'ouvrier y passent tout entières. Il en est de même à la campagne. Les cultivateurs veulent briller, eux aussi; ils veulent avoir de beaux chevaux et de belles voitures; leurs femmes et leurs filles veulent porter des robes de soie, que sais-je? Puis, lorsque le produit des terres ne peut plus suffire à leurs dépenses, ces cultivateurs quittent le pays et s'en vont aux Etats-Unis, espérant y trouver un genre de vie plus conforme à leurs habitudes dépensières.

Enfin le luxe, en excitant contre l'orgueil et le faste des classes supérieures la jalousie des classes inférieures, peut encore être la cause des plus graves perturbations sociales. Pour en être convaincu, il suffit de lire l'histoire; il suffit d'écouter les déclamations des socialistes modernes. On peut donc le dire sans crainte: Malheur à une société, malheur à une nation qui est devenue la proie de ce fléau! Elle peut briller, elle peut éblouir par sa richesse fastueuse; mais cet éclat est trompeur, et cette prospérité est passagère. Au premier jour surviendra une catastrophe qui bouleversera cette nation, et montrera qu'elle portait dans son sein des germes de destruction et de mort.

Concluons donc de ce que nous venons d'étudier, que le luxe est bien véritablement, comme nous l'avons affirmé en commençant, un principe d'avilissement, de dégradation et de décadence

V

Mais comment remédier à un si grand mal? Comment combattre le luxe?

Dans les temps anciens comme dans les temps modernes, on a

cherché ce remède dans les lois somptuaires, soit en sévissant contre les personnes, soit en frappant d'un impôt élevé les consommations de luxe. " Mais, dit M. Perrin, on est d'accord pour reconnaître aujourd'hui que ces lois apportent à la liberté d'inutiles et dangereuses entraves. Les difficultés et les impossibilités se rencontrent ici en foule. Comment constater les infractions à la loi en des choses qui se rattachent le plus souvent aux faits intimes de la vie privée ? Comment atteindre le luxe des classes inférieures, tout aussi dangereux que le luxe des classes supérieures, mais bien moins apparent et bien plus étroitement lié aux consommations ordinaires de la vie ? Toutes les tentatives faites dans ce sens n'ont servi qu'à démontrer combien il est impossible de remplacer les mœurs par les lois."

Le luxe, nous l'avons dit, est un mal essentiellement moral, engendré par l'orgueil et la sensualité. Il suppose nécessairement l'absence, ou du moins un grand affaiblissement de l'esprit chrétien. Il ne peut exister là où règne la véritable charité. C'est donc la religion qui devra descendre au fond des consciences pour atteindre le mal à sa racine.

Comme je le disais au début de ce travail, le divin fondateur de notre religion a combattu la passion des richesses en proclamant la nécessité du renoncement, en rappelant à l'homme qu'il n'a pas ici de demeure permanente, qu'il doit en conséquence tenir son cœur détaché des biens terrestres et en user comme n'en usant pas. C'est par cette doctrine que l'Eglise a triomphé de la corruption païenne. Aujourd'hui, nous voyons le paganisme ressuscité dans le culte de la matière et l'amour des jouissances. Eh bien, comme autrefois, la passion des richesses et le luxe disparaîtront, lorsque les sociétés, écoutant la voix de l'Eglise, auront compris que le secret du bonheur est dans le renoncement et la pratique de la modération chrétienne.

Mais comment parviendra-t-on à faire entendre cette vérité aux multitudes que le luxe entraîne à la poursuite des richesses et des jouissances ? Comment arrêter cet élan fatal, et faire rebrousser chemin à cette foule égarée ? La tâche est difficile, mais ce n'est pas une raison pour ne pas l'entreprendre. Pussions-nous, messieurs, y travailler par notre parole et par nos exemples ! L'exemple, on le comprend facilement, doit, pour avoir plus d'effet, venir des classes dirigeantes ; et dans le cas présent, ce n'est que justice, puisque c'est aussi des classes supérieures qu'est venu le mauvais exemple. Pussions-nous donc déterminer contre le luxe une réaction puissante qui arrêtera la marche envahissante du fléau !

Nous ferons là une œuvre religieuse ; mais nous ferons aussi

une œuvre patriotique. Nous dirigerons notre pays vers sa véritable fin. Le luxe, nous l'avons vu, est surtout le mal des nations qui ont sacrifié l'esprit à la matière, et ne se proposent plus d'autre fin que le repos et le bien-être. Mais notre jeune patrie lève ses regards plus haut et nourrit de plus nobles aspirations. Nous nous reconnaissons comme les fils des saints; *Nos filii sanctorum sumus.*

En venant au Canada la race française et catholique, répétons-le à sa gloire, n'a pas tant cherché des avantages temporels que la gloire de Dieu, et l'honneur de la patrie. On travaillait, en découvrant les terres et en les défrichant, *pour Dieu et pour le Roy.*

Nos pères nous ont transmis, comme un précieux héritage, le devoir d'accomplir, comme eux, l'œuvre de Dieu: *Gesta Dei per Francos.* Or, pour accomplir cette mission sacrée, pour nous rendre dignes des glorieuses destinées qu'on nous fait entrevoir dans l'avenir, nous devons nécessairement nous mettre au-dessus des passions et des préjugés qui ont cours chez les peuples livrés au matérialisme. Nous devons chercher dans le renoncement, le secret de la force et de l'énergie. "*Ce qui gêne fortifie,*" ne l'oublions pas. Gardons-nous de nous endormir dans les délices et de chercher le repos, lorsque nous sommes encore au début de la carrière, lorsque la tâche entreprise par nos ancêtres est encore si loin d'être terminée. Nous avons encore des conquêtes à faire, et si nous voulons employer utilement nos capitaux, les occasions ne manquent pas. Nous avons des industries à créer, des manufactures à établir, et surtout, nous avons des terres à coloniser. Si l'œuvre du défrichement a été aussi peu encouragée, si les habitants de nos campagnes, au lieu de s'appliquer à l'agriculture, quittent le pays pour aller s'établir aux Etats-Unis, nous l'avons dit, c'est principalement le luxe qui en est la cause. En encourageant la colonisation, nous pourrions contrebalancer en partie les mauvais effets du luxe.

Travaillons donc, messieurs, à acquérir pour notre patrie non pas tant la richesse que la force et la grandeur. Nous venons de jeter un regard sur notre passé glorieux; regardons aussi dans l'avenir. Le luxe, nous l'avons vu, fait que l'homme ne pense qu'à lui-même, et ne travaille que pour lui-même. Nous, au contraire, songeons aux générations qui doivent recueillir le fruit de nos œuvres, et, par notre travail et notre économie, assurons le bonheur de nos descendants.

NOS PRISONS COMMUNES ET NOS PENITENCIERS.

(Suite)

Depuis le dernier article de la "*Revue* sur nos prisons communes et nos pénitenciers," le rapport du ministre de la justice sur nos pénitenciers a été publié. Or, il se trouve que quatre des principaux officiers à la tête des institutions pénales les plus importantes de la puissance, signalent les défauts que je signalais moi-même, et demandent des réformes dont l'étude et l'expérience ont prouvé l'urgente nécessité.

L'inspecteur, dans le rapport qu'il vient de présenter au ministre de la justice, s'exprime comme suit :

" On verra, en consultant les tableaux statistiques, que quelques-uns des règlements, surtout ceux qui enjoignent le silence, ont été fréquemment violés..... L'expérience des préfets et autres officiers de nos pénitenciers, aussi bien que l'expérience de ceux qui sont chargés de l'administration des institutions pénales en Europe et aux Etats-Unis, où la discipline est le plus rigoureusement mise en force, tend à prouver que l'observation de la loi du silence, là où les détenus travaillent en commun, est simplement une impossibilité. Parler, converser entre eux, chaque fois qu'ils en ont l'occasion, est une tentation à laquelle bien peu résisteront, quelque sévère que soit la punition à encourir. Il est naturel qu'il en soit ainsi....."

" Il s'en suit, ajoute le rapport, qu'un changement dans notre système d'emprisonnement est nécessaire.

" Mais en quoi devrait consister ce changement ?

" Le préfet du pénitencier de Kingston, dont le jugement, l'expérience et l'esprit pratique donnent un grand poids à ses opinions, est d'avis que nous devrions adopter le régime de l'emprisonnement séparé (mais non pas solitaire), d'après la règle de Philadelphie. C'est aussi mon opinion..... Il faudrait que quelque chose fût fait dans cette direction, si l'on veut agir efficacement sur cette classe de criminels, que le chapelain catholique de Saint-Vincent de Paul appelle *incorrigibles*.

“ L'influence pernicieuse de cette classe de criminels ne peut pas être exagérée. Ayant croupi dans l'infamie, insensibles à tout sentiment de moralité et de droiture, ils se complaisent à raconter leurs méfaits à ceux qui, peut-être, ne sont encore que novices dans les voies du vice. Il n'est pas difficile de prévoir les effets de telles associations. Ceux que l'on pourrait sauver, s'il était possible de les isoler, finissent par se prendre d'admiration pour leurs coupables associés, et par désirer de rivaliser avec eux, sinon de les surpasser dans la voie du crime. Il est donc d'une importance majeure, si l'on ne veut pas que nos pénitenciers deviennent des foyers de corruption et si l'on veut empêcher l'augmentation du crime, de séparer les criminels endurcis et incorrigibles de ceux qui sont encore *contrôlables* et bien disposés.”

Le préfet du pénitencier de Kingston, parlant du silence, exprime ainsi son opinion :

“ Là où les prisonniers travaillent en commun, on suppose que le travail se fait en silence pendant le jour et, que la nuit, chaque détenu occupe une cellule séparée. Mais la vie en commun sans conversations, est une pure fiction. L'histoire de chaque détenu, sous le présent régime, est aussi vite connue dans le pénitencier qu'elle le serait là où il ne serait pas du tout question du silence.

“ Mais une classification, si elle était possible ici, n'améliorerait pas, dans mon opinion, l'état actuel des choses. La population du pénitencier serait tout simplement divisée d'après les crimes ; chaque criminel, dans sa spécialité, fournirait son contingent d'expérience et d'aptitude pour dresser des plans d'exploits futurs pour le temps de la libération. Le simple novice dans le crime apprend ainsi et adopte bientôt les mœurs et les principes de ceux avec lesquels il est mis en contact. Il voit peu à peu s'évanouir la répugnance que lui inspirait d'abord leur société.”

Le préfet de Saint-Vincent de Paul reconnaît aussi que le présent système d'emprisonnement est inefficace, et qu'il ne peut conduire qu'à la démoralisation, au lieu d'amener la réforme des criminels.

En présence de ces faits et de cette unanimité d'opinion parmi les hommes les plus compétents sur ces questions, il est évident qu'il faut un changement dans le traitement que l'on a fait subir jusqu'ici aux détenus, soit dans les prisons communes, soit dans les pénitenciers. Le système suivi aujourd'hui est mauvais. L'expérience des vingt-cinq dernières années ne laisse aucun doute dans l'esprit de ceux qui ont suivi attentivement et étudié consciencieusement la question de la *criminalité*. Tout le monde est d'accord pour condamner de la manière la plus énergique l'emprisonnement en commun, tel qu'il est pratiqué dans nos prisons. Le

système d'Auburn, suivi dans nos pénitenciers, a compté sur une puissance de répression qu'il ne peut pas atteindre. C'est une belle théorie qu'aucune force humaine ne peut réduire à la pratique. Ce que nous avons dit le prouve clairement.

Jusqu'à présent nous avons signalé des défauts. Voyons maintenant où trouver le remède.

Le régime appelé de Philadelphie est celui qui nous paraît, de tous les systèmes connus, le plus propre à atteindre le triple but de toute institution pénale : punir, empêcher de nuire et amender. Comme toute institution humaine, ce dernier mode d'emprisonnement a eu ses admirateurs et ses critiques ; il a eu ses succès et ses revers. Avant d'aller plus loin, disons en quoi consiste le régime intérieur des pénitenciers de Philadelphie, tel qu'il est suivi aujourd'hui.

Le détenu, arrivé au pénitencier, est examiné par le médecin qui constate l'état de sa santé. On lui fait ensuite revêtir le costume de l'établissement, après l'avoir rasé, lavé, etc. On lui couvre ensuite les yeux d'un bandeau, et deux gardiens le conduisent dans l'intérieur de l'établissement devant le directeur, qui lui fait connaître les règlements auxquels il aura à se soumettre et la nécessité de s'y conformer. Rendu dans la cellule qu'il devra habiter, le bandeau qui lui couvrait les yeux est enlevé. On l'enferme seul et on le laisse à ses réflexions. Il n'est connu dans le pénitencier que par le numéro attaché à la porte de sa cellule. S'il sait un des métiers exercés dans la prison, il y travaille ; sinon, un des employés est chargé de l'instruire. On lui procure aussi des livres, et on lui apprend à lire et à écrire, s'il ne le sait déjà. Le régime est le même pour tous. Tout le monde travaille, mais chacun séparément dans sa cellule.

Il y a rarement des punitions à infliger, la séparation effective des condamnés rendant inutiles toutes les punitions nécessaires pour maintenir l'ordre dans les prisons d'Auburn.

Le détenu est souvent visité par le directeur, les aumôniers, les gardiens, etc. Il est aussi visité par ses parents et autres personnes charitables dont les avis peuvent lui être utiles.

Car il ne faut pas oublier, que le régime de Philadelphie, tel qu'il est compris et pratiqué aujourd'hui, ne veut pas, en isolant le criminel, le séparer complètement de la société de ses semblables. On veut le séparer de la société de ceux qui pourraient lui nuire et l'empêcher lui-même de nuire aux autres. On a compris que l'homme est un être sociable et qu'on le tuerait physiquement et intellectuellement, si on tentait de lui enlever tout rapport avec ses semblables. C'est justement pour avoir méconnu

ce besoin de sociabilité et avoir poussé trop loin cette idée de *solitude*, que le système qui nous occupe a été reçu avec tant de défaveur et qu'il a eu des effets si désastreux. Mais appliqué avec intelligence et avec les modifications que l'expérience a introduites dans son fonctionnement, ce système est le seul qui puisse empêcher les détenus de se connaître dans la prison et de se démoraliser entre eux, avantage qui ne se rencontre dans aucun autre système.

On a soulevé beaucoup d'objections contre le système de Philadelphie. Ces objections n'étaient pas toute sans fondement ; et la raison, c'est que, comme nous l'avons déjà dit, dans bien des cas on a dépassé le but. Sous prétexte d'empêcher les influences pernicieuses résultant du contact des prisonniers entre eux, on a séparé ces derniers de toute communication avec leurs semblables. C'était la solitude dans tout ce qu'elle a de plus terrible. On séparait le détenu non seulement de la compagnie des méchants ; on le privait encore de tout contact avec ceux dont la société pouvait le rendre meilleur. On méconnaissait un des plus impérieux besoins inhérents à la nature humaine, la sociabilité. Ainsi l'entendaient ces sévères puritains, qui les premiers inaugurèrent ce genre d'emprisonnement.

Peu à peu l'idée première s'est modifiée. La sévérité inhumaine des puritains a fait place à des idées plus humaines et plus chrétiennes. On continue à fermer la cellule du côté du vice ; mais on l'ouvre du côté d'où peut venir le bien. Aujourd'hui, on ne parle plus de ce terrible isolement qui tuait le prisonnier ou le rendait fou, on ne parle que de la séparation d'avec les autres condamnés.

Avec ces modifications, le système de la *séparation* a donné les résultats les plus satisfaisants qui aient encore été obtenus par aucun autre système, et les pays qui l'ont essayé en ont retiré les plus grands bienfaits. Partout le nombre des criminels a diminué ; le chiffre des récidivistes s'est considérablement abaissé ; un plus grand nombre de criminels se sont amendés ; et tout cela dans des proportions que n'a jamais atteintes aucun autre système.

La Belgique, est peut-être celui de tous les pays de l'Europe, où le régime cellulaire, ou de la séparation, a été essayé avec le plus d'intelligence et par suite avec le plus de succès.

En 1869, l'administrateur de la santé publique et des prisons, présenta un rapport sur l'état des prisons belges, au ministre de la justice.

“ Deux systèmes se trouvaient en présence, dit ce rapport, et divisent aujourd'hui les meilleurs esprits. Auquel des deux donner

la préférence? Le gouvernement a étudié avec soin les deux opinions contraires; il s'est pénétré des avantages et des inconvénients des deux systèmes; il a consulté les données de l'expérience, et c'est lorsqu'il a pu asseoir définitivement son opinion, qu'il a résolument marché dans la voie qui lui paraissait la meilleure, et que, d'accord avec nos chambres législatives, il a doté le pays de plusieurs maisons de détention cellulaire. Le pays aurait-il à regretter les sacrifices qu'il s'est imposés pour cette transformation? L'expérience acquise répond déjà suffisamment à la question, et je n'aurai nulle peine à démontrer que le gouvernement doit persévérer dans la voie ouverte et mettre le sceau à l'œuvre si bien entreprise.

Après avoir passé en revue les différents systèmes d'emprisonnement, et avoir constaté que même le système d'Auburn laissait la voie ouverte à tous les abus et à tous les vices qu'engendre la confusion de gens pervers et corrompus, " le gouvernement, dit le rapport, après des études consciencieuses, a pensé qu'une réforme radicale était nécessaire. Eclairé par les travaux des hommes remarquables qui s'occupaient de la réforme pénitentiaire, éclairé par l'expérience d'un système qui n'avait produit que des résultats insuffisants, il abandonna la voie tracée jusqu'alors et transforma une partie de nos lieux de détention en maisons de détention cellulaire.

" On s'est préoccupé avec raison de la question de savoir si le régime cellulaire, tel qu'il est appliqué dans notre pays, a produit des résultats favorables au point de vue de la criminalité et de la récidive.... Après avoir comparé et étudié, l'administration croit pouvoir affirmer que le régime cellulaire est sorti victorieux de l'épreuve, non seulement au point de vue de la récidive, mais encore sur tous les points qui ralliaient les adversaires du système. Mortalité, suicides, cas de folie dans nos maisons cellulaires, tous ces faits ont été soigneusement observés, et ont témoigné de l'inanité des craintes des adversaires du système nouveau.

" Dans une période de neuf années, la population des prisons a diminué de 1,035 détenus, soit 115 détenus par an depuis l'introduction du système cellulaire, et cela en l'absence de circonstances importantes, qui auraient pu exercer une influence marquée sur l'état moral du pays.

" Mêmes résultats lorsqu'il s'agit de la récidive. Dans la période qui s'est écoulée de 1841 à 1850, les récidivistes s'élevaient à 59 pour cent, et à 70 pour cent de 1851 à 1860.

" Dans le seul pénitencier de Louvain, où l'on comptait 68,80 pour cent de récidivistes, ce chiffre est tombé à 30,36 pour cent sous le nouveau régime.

“ Si nous passons de cet ordre d'idées à l'examen du système nouveau, au point de vue de l'état sanitaire des détenus, nous constaterons sans effort que, sur ce terrain encore, le gouvernement n'a pas à regretter son œuvre. En effet, la moyenne annuelle des décès au pénitencier de Louvain a été de 1,61 pour cent par an pour une période de cinq années, tandis que la moyenne était de 2,35 pour cent dans les prisons où l'on suit le régime de la vie en commun.

“ Au point de vue des suicidés et des cas d'aliénation mentale, les résultats sont encore tout à l'avantage du régime de la séparation, pourvu que ce régime soit appliqué avec les tempéraments dont il a déjà été parlé.

“ Le travail est une des conditions principales du régime cellulaire, et l'expérience a démontré que le système d'emprisonnement cellulaire, loin d'être un obstacle à l'organisation du travail, favorisait au contraire le développement de cette branche importante du service des prisons.

“ Le travailleur soumis au régime cellulaire ne perd rien de son activité, et son travail est productif. La statistique générale des prisons de Belgique ne laisse aucun doute à cet égard. La plupart des métiers exercés dans les prisons communes sont exercés dans les maisons cellulaires, et l'apprentissage de ces divers métiers peut s'y faire dans des conditions égales, sinon supérieures à celles des maisons communes.”

La réforme pénitentiaire inaugurée en Belgique a produit, d'après le rapport dont j'ai condensé les principales idées dans ce qui précède, la répression du crime, l'amendement et l'éducation des détenus, la diminution de la criminalité et de la récidive. Sous tous les rapports, il a donné des résultats plus avantageux qu'aucun des autres systèmes dont on avait fait l'essai jusqu'à présent. Mêmes résultats en Hollande, en Suisse, etc.

Entre les trois modes d'emprisonnement : vie en commun, prétendue séparation morale par le silence, séparation effective par la cellule, il est évident que ce dernier mode est le seul qui offre des garanties réelles de succès. Théoriquement du moins, le doute n'est pas possible. Le régime de la séparation doit être préféré à tous les autres. C'est le seul qui puisse rendre la répression efficace en prévenant la corruption mutuelle des détenus.

PRIMAVERA

IV

Six heures viennent de sonner à la tour de l'Horloge, et les églises de Vénise, se répondant des divers points de la ville, jettent dans l'air leurs notes sonores ou mélodieuses, graves ou argentines.

Le ciel se teint de nuances harmonieuses, se graduant du rose pâle au violet, et à l'est, une masse orangée, à travers laquelle filtre la lumière, monte lentement, annonçant le lever du soleil. Une brume légère, s'élevant des lagunes et des canaux se répand dans l'atmosphère, et étend une gaze transparente sur la ville endormie, tandis qu'une brise encore glaciale ride l'eau verdâtre, qu'éclaire le jour terne et pâle.

Une fenêtre s'ouvre sans bruit à l'un des hôtels situés sur le grand canal, et une jeune fille qu'un léger *bachelick* garantit de l'air du matin s'accoude au balcon, et promène un œil avide sur la scène étrange qui s'offre à elle.

À droite et à gauche, c'est une double rangée d'édifices dont le marbre a pu subir les injures du temps, mais dont les lignes restent immuablement belles, qui baignent leur pied dans le canal *Grande* et semblent s'y mirer.

Cà et là s'élèvent des coupoles majestueuses, qui dominent cet amas de palais et produisent un ensemble merveilleusement riche et grandiose.

En dépit de ces beautés architecturales, le premier aspect est triste. Est-ce le silence étrange du canal, ou la teinte sombre des murailles de marbre?... Cependant, il y a là une poésie qui insinue promptement dans le cœur son charme irrésistible, et, comme une sirène, retirent le regard par un attrait mystérieux.

La jeune fille reste immobile, ne sentant pas le froid qui monte jusqu'à elle,—tantôt épiant les lueurs roses de l'orient, tantôt regardant les palais du canal. Mais l'heure s'avance, la brume se dissipe lentement, et tout à coup, perçant les nuages, une flèche

d'or se repose sur l'eau sombre et immobile. La ville s'éveille, silencieuse, mais active ; des gondoles commencent à glisser sur le canal, des voix résonnent au loin...

—Mademoiselle, miss Beauford est éveillée.

Marcelle, arrachée à sa contemplation, referma la fenêtre. Elle avait été trop absorbée par la nouveauté de cette scène pour s'apercevoir de l'humidité glacée qui l'enveloppait ; maintenant, elle se sentait toute frissonnante, et serrait plus étroitement autour d'elle le fin tissu de laine blanche.

—Comment miss Beauford a-t-elle dormi, Guillemette ?

—Mieux que de coutume, Mademoiselle ; il y a un peu de couleur sur ses joues, ce matin.

Marcelle franchit le seuil de la chambre voisine, où Maud était couchée. Son visage, en effet, gardait encore la fugitive teinte rose du sommeil ; ses yeux étaient fermés, mais ses lèvres s'agitaient doucement, et à l'expression recueillie répandue sur ses traits, on voyait qu'elle priait.

En attendant les pas de sa jeune compagne, elle regarda vivement et sourit.

—Je savais que vous deviez être levée, dit-elle, lui tendant sa petite main blanche, et j'avais hâte de vous voir. Dites-moi vite quelle est votre impression, car il faisait trop sombre pour rien distinguer lors de notre arrivée.

Marcelle sourit à son tour.

Depuis qu'elle avait quitté la France, son cœur semblait débarrassé d'un poids immense. Elle avait trompé la longueur du voyage par les remarques fines et délicates qui avaient charmé et intéressé la jeune Anglaise, et sa beauté recevait en ce moment un nouvel éclat de l'animation rendue à son visage.

—J'ai pu à peine dormir, répondit-elle. La pensée que j'étais à Venise chassait le sommeil bien loin... Chère miss Beauford, vous ne sauriez imaginer quel aspect étrange a cette ville !

—La vue qu'on découvre de nos fenêtres est donc belle ?

—Admirable !

—Tant mieux, car ce n'est guère que de ma chambre qu'il me sera permis de jouir de Venise. Cependant, j'espère pouvoir faire bientôt quelques promenades en gondole, et notre excellent John, qui m'a tenue enfant entre ses bras, se sent encore la force, dit-il, de me porter quelquefois dans les églises, lorsque mes douleurs me laisseront du répit. Quand au reste... vous verrez pour moi ; vous me décrirez les palais, les musées ; votre enthousiasme me charme tant ! Savez-vous que je suis heureuse de vous voir sourire ? Je vous aime déjà...

—Chère miss Beaufort !...

Maud fit un geste d'impatience.

—Encore ! dit-elle. Vous ne voulez donc pas que je vous appelle Marcelle ?

—Si, oh ! si ! Vous savez quel plaisir j'éprouverai à entendre mon nom prononcé par vous...

—Mais je ne vous le donnerai pas sans réciprocité ; appelez-moi donc Maud.

—Non, je ne puis le faire, c'est impossible, répondit la jeune fille avec douceur.

Maud lui prit la main.

—Regardez-moi, dit-elle d'un ton affectueux.

Marcelle obéit en souriant, et leva ses yeux bruns sur le visage de miss Beaufort.

—Vous comprenez l'anglais ? reprit celle-ci d'un ton moitié interrogateur, moitié affirmatif.

Marcelle garda le silence.

—Oui, continua Maud, dont la voix s'altéra légèrement, vous avez entendu ce qu'a dit l'autre jour mon frère, et vous m'en rendez responsable en refusant de me traiter en amie.

—Votre frère avait raison, dit doucement Marcelle, non quand il se défiait de ma sincérité, mais quand il vous rappelait une distance sociale que la Providence a permise, et devant laquelle je dois m'incliner.

—Une distance sociale ! Votre éducation, j'ai déjà pu le constater, a été aussi soignée que la mienne, et votre intelligence est plutôt haute ; vos manières, votre langage, tout me dit que vous êtes une lady. Vous n'étiez pas destinée à vivre chez les autres...

Marcelle sourit d'un air mélancolique.

—Non, c'est vrai, dit-elle. Mais mon père était un soldat qui n'avait, selon notre vieille expression française, que la cape et l'épée...

—Qu'importe la fortune ? Je savais bien que vous étiez née *lady* ; mais fussiez-vous née servante, je m'honorerais encore d'être votre amie.

—Je le suis dans mon cœur ; seulement, je ne dois pas choquer les autres par une familiarité qu'ils jugeraient sévèrement.

—Marcelle, ma chère Marcelle, vous en voulez à Réginald ! Si vous saviez ce qu'il a souffert ! Je vous dirai quelque jour son histoire ; vous le plaindrez, et vous vous étonnerez moins peut-être qu'il soit devenu inflexible... *Avant*, c'était un être si généreux, si confiant !... *Maintenant*, je me demande avec terreur si seulement il croit à Dieu, et je *sais* qu'il n'a plus foi dans les autres.

—Cependant, on voit qu'il vous vénère; il est vrai qu'il faudrait qu'un cœur fût de pierre pour ne pas se fondre devant vous ?

—Oh ! il m'aime plus que je ne le mérite, mais je ne réussis pas à le rendre heureux; toute la tendresse que je lui porte est stérile, je ne puis rien pour son bonheur.

Marcelle se pencha vers elle et, prenant affectueusement ses mains :

—O chère miss Beaufort, dit-elle d'un ton ému qui impressionna étrangement la jeune Anglaise, une tendresse vraie et pure comme la vôtre n'est ni stérile ni impuissante; si la goutte d'eau solitaire qui tombe incessamment finit par creuser le marbre, combien plus les flots de l'amour n'amolliront-ils pas un cœur de chair ! Vous avez deux forces : l'amour et la douleur. L'amour, comme une grande voix qui ne se tait jamais, parle à celui que vous chérissez; la douleur, cette autre prière, s'adresse à Dieu, qui peut tout. Dans la souffrance est la rédemption; le Christ nous a rachetés en souffrant, et après lui nous pouvons souffrir pour les autres.

—C'est vrai, vous me l'avez dit, et cette pensée a adouci pour moi bien des nuits d'insomnie, allégé bien des regrets. Il est réconfortant de songer qu'une créature, en apparence inutile, comme moi, peut encore poursuivre une tâche vis-à-vis des autres.

—Oui, murmura Marcelle, dont la voix révéla soudain une secrète angoisse, vous n'êtes pas seule ici-bas, et vos efforts, vos souffrances peuvent avoir un but visible, palpable, en outre du but éternel que nous poursuivons tous. La suprême épreuve, c'est d'être seul, et de ne pouvoir incarner sous aucune forme terrestre le devoir de sa vie !

Maud serra doucement la main qui tenait les siennes.

—Et moi ? dit-elle de son ton le plus sympathique, ne pouvez-vous pas me regarder comme ce devoir auquel vous avez soif de vous dévouer ? N'avez-vous pas déjà illuminé ma vie d'une lumière douce et brillante ? Ah ! laissez-moi vous répéter ce que vous me disiez tout à l'heure : Dieu permet souvent que nos souffrances, subies pour lui, retombent en bénédictions sur les autres.

Marcelle essuya rapidement ses yeux mouillés de pleurs.

—Merci, dit-elle; mais je me suis habituée à considérer ma tâche auprès de vous comme un bonheur plutôt que comme un devoir...

Il y eut quelques instants de silence, puis Maud reprit en hésitant, et avec une sorte d'inquiétude enfantine :

—Mais vous ne le *détestez* pas, lui, Réginald ?

—Je n'en ai pas le droit, miss Beaufort.

—Miss Beaufort ! Etes-vous donc si opiniâtre ? Ne comprenez-vous pas que, si vous maintenez cette différence entre nous, vos rapports avec moi prendront une apparence servile ? J'appelle ma femme de chambre Guillemette, et elle me dit : Miss Beaufort. Vous aurez l'air d'être ma servante !

Marcelle s'agenouilla près du lit, et appuya ses lèvres sur la petite main diaphane posée sur les couvertures.

—Cela ne m'humilie point dit-elle avec tendresse ; je suis heureuse de devoir obéir à une créature telle que vous. Mais jamais, —et un nuage passa sur son front,—*jamais* il n'y aura entre nous l'égalité que vous cherchez généreusement à établir.

Méchante !

—Vous ferai-je une lecture ?

—Non, pas maintenant. Prenez une gondole, et allez voir pour moi la place Saint-Marc. Restez bien longtemps, amusez-vous, puis revenez me faire quelque description animée, comme je les aime tant.

Marcelle fut bientôt prête.

Une multitude de gondoles se croisaient déjà en tous sens sur le canal ; plusieurs bateliers qui stationnaient près des degrés de l'hôtel lui firent leurs offres de service. Elle fut surprise de ne les comprendre qu'avec peine, car elle entendait l'italien et le parlait purement ; mais le dialecte vénitien, un des plus doux qu'on puisse rencontrer, diffère sensiblement du dialecte toscan, ou italien classique.

Cependant, elle s'assit dans une gondole, et quelques minutes après elle se trouvait sur la place Saint-Marc, éblouie des merveilles qui l'entouraient, ne sachant qu'admirer le plus, des richesses de la basilique, de la grâce et de la légèreté du campanile, et ravie de la scène pleine de vie et d'originalité qui se déployait autour d'elle, et à laquelle ne l'avait nullement préparée le calme et le silence mélancolique du canal *Grande*.

La matinée s'avancait. Sous les arcades qui bordent la place, il y avait déjà une foule nombreuse et bigarrée. On y voyait affluer des gens de tous pays ; des marchandes au costume pittoresque, la tête couverte d'un châle, offraient aux passants des fleurs, des oranges, des coquillages, de menus objets de verroterie, dans leur langage harmonieux, avec des gestes pleins de grâce et de vivacité ; des mendiants, à demi couverts de haillons bizarres, demandaient nonchalamment l'aumône, étendus sur les dalles ; des porteurs d'eau passaient rapidement, balançant légèrement leurs seaux, leurs bras brunis ressortant vigoureusement sous leur chemise blanche, et leur petit chapeau d'homme hardiment posé sur leur chevelure.

Tout ce mélange de couleurs, de fruits dorés et de fleurs éclatantes chatoyait au regard, et causait à la jeune fille une espèce d'enivrement.

Si cruelles et si profondes que puissent être les souffrances de la jeunesse,—et elles sont plus cruelles et plus profondes, sinon plus durables, qu'à toute autre période de l'existence,—Dieu a accordé à cet âge, le plus heureux, après tout, le don de réagir. A vingt ans, le cœur possède une sève si puissante que, même après avoir été ravagé par le vent de l'infortune, privé de ses fleurs brillantes et de ses tendres boutons, il reprend aisément à la vie et est tout prêt à reflorir au premier rayon de soleil. Son élasticité est telle, qu'alors que ses fibres les plus sensibles ont été tendues jusqu'à se briser, il voit se guérir ses blessures et s'effacer jusqu'à ses cicatrices. Il faut peu de choses pour le rendre au bonheur, ou tout au moins à l'oubli : que quelques gouttes de ce baume souverain qu'on appelle l'affection, quelques rayons de poésie, un changement de scène, un nouvel aliment donné à ses pensées, à son activité.

Marcelle éprouvait tout cela. Son cœur généreux et enthousiaste s'était pris de tendresse pour la douce créature qui ne connaissait plus de la vie que ces deux grands devoirs qui s'identifient l'un dans l'autre : aimer et souffrir. La sympathie de Maud excitait en elle une vive reconnaissance ; plus elle était isolée, pauvre, dépendante, plus cette affection devait, en effet, lui paraître précieuse. En outre elle se trouvait éloignée du théâtre de ses luttes et de ses chagrins, dans cette poétique Italie à laquelle elle avait souvent rêvé sans oser espérer la voir jamais. Autour d'elle étaient réunis, sous la forme éloquente du bronze, du marbre, de la peinture, mille nobles souvenirs d'histoire, d'art, de gloires éclatantes. Son esprit alangui recevait une nouvelle impulsion ; sa nature revivait dans ce milieu sympathique, et l'espérance vague, mais délicieuse de jours meilleurs, s'infiltrait presque à son insu dans son âme.

Elle entra d'abord dans la cathédrale, et avant d'admirer le luxe des sculptures, des bas-reliefs, des ciselures, elle pria, remerciant Dieu du calme dont il entourait sa vie, et l'implorant pour la touchante jeune fille qu'elle chérissait déjà si sincèrement. Puis elle fit le tour de l'église, éblouie de la richesse inouïe de ce temple, que les générations de dix siècles s'appliquèrent à orner de beautés merveilleuses, admirant les colonnes de porphyre, de marbre serpentin et de vert antique qui se comptent par centaines, le pavé splendide dont près de quarante mille pieds carrés sont recouverts en mosaïque, les voûtes et les parois revêtues de mosaï-

que et de marbre, les portes aux battants de bronze, dont l'une est incrustée d'argent. Elle s'agenouilla devant le maître-autel, sous la table duquel repose le corps de saint Marc. Le temps passait pour elle comme un songe ; jamais elle ne s'était trouvée transportée au milieu d'un tel assemblage de chefs-d'œuvre, de richesses, de merveilles !

Comme l'*Angelus* de midi sonnait, elle s'arracha enfin à sa contemplation, et sortit de la basilique. Elle suivit les arcades pour jeter un coup d'œil sur les brillants magasins de bijouterie et d'objets d'art, et ayant repris une gondole, elle se fit reconduire à l'hôtel.

Le soleil répandait déjà une certaine chaleur ; elle trouva Maud levée, enveloppée d'un épais cachemire, et son canapé roulé près d'une fenêtre ouverte.

— Quel spectacle ! dit-elle, désignant le canal sillonné par des barques élégantes, et les palais aux riches colonnades.

Et, s'arrachant à sa contemplation, elle fit longuement causer Marcelle sur sa promenade, et écouta avec intérêt ses descriptions enthousiastes.

Ensuite elle désigna une lettre posée près d'elle.

— C'est de mon frère, chère amie... Heureusement la poste ne voyage pas comme moi, à petites journées, et j'ai des nouvelles toutes récentes... J'espère que dans deux mois il pourra me rejoindre ; il charge John de lui choisir, près de notre hôtel, un atelier avec deux ou trois chambres où il puisse habiter ; il compte mettre à profit son séjour à Venise, et copier une ou deux toiles célèbres.

— Votre frère peint ?

— Ne le saviez-vous pas ? Il est resté à Paris pour achever un tableau destiné au salon.

— Quel en est le sujet ?

A vrai dire, cela importait peu à Marcelle, mais elle voyait combien toute conversation ayant rapport à son frère plaisait à Maud Beaufort, et elle s'y prêtait par affection pour elle.

A sa grande surprise, le front de la jeune fille s'assombrit.

— C'est une *Romaine à sa toilette*... Hélas ! le grand bouleversement qui s'est opéré dans l'âme de mon cher Réginald n'a pas épargné son sens artistique. Il estime trop peu les créatures de Dieu pour réaliser en elles aucun type idéal... La *forme humaine*, ou la reproduction de scènes vulgaires, voilà maintenant à quoi il s'attache... Il dit qu'il n'a plus à peindre que du *plaisir*, lui qui, jadis, y trouvait du *bonheur* !

Elle resta quelques instants absorbée dans une pensée mélancolique, puis fit un effort sur elle-même.

—Chère Marcelle, lisez-moi quelque chose, celui de vos poètes que vous préférez. Ensuite, puisque vous parlez anglais, vous me chercherez une ballade de Moore, et une ou deux pages de Tennyson. Je veux vous donner une leçon, si toutefois vous en avez besoin.

V

Deux mois se passèrent ainsi.

Sans l'espèce de terreur que causait à Marcelle la perspective de l'arrivée de Réginald, ces semaines eussent pu compter parmi les plus heureuses de sa vie.

Maud éprouvait un mieux réel. Le mouvement ne lui était pas rendu, mais ses crises douloureuses ne reparaissaient point, et presque chaque jour il lui était permis de faire une promenade en gondole.

Rien de plus charmant que la manière dont Marcelle passait son temps. Elle disposait généralement de ses matinées, qu'elle consacrait à visiter la ville, les églises, les musées. Puis, de retour auprès de Maud, elle lisait et faisait de la musique.

La nature douce et exquise de la jeune Anglaise s'harmonisait avec sa propre vivacité et son enthousiasme ; leurs goûts étaient les mêmes, et la manière différente dont elles exprimaient des impressions identiques prêtaient à leurs conversations un intérêt extrême, un charme infini. Aussi l'intimité qui régnait entre elles en avait-elle fait promptement deux amies, dans la plus complète acception de ce mot.

Malheureusement tout cela devait bientôt finir. Réginald était attendu de jour en jour, et certes Marcelle n'était pas disposée à s'attirer ses remarques hautaines et sévères ; elle se tiendrait sur la réserve la plus grande. D'ailleurs Maud aurait moins souvent besoin d'elle ; son frère était jaloux de ses moments, et il se chargerait fréquemment du soin de la distraire.

Enfin le printemps arriva. La ville se parait d'un charme nouveau. Les terrasses et les balcons se garnissaient de fleurs ; les treilles, se couvrant de feuilles épaisses, prêtaient aux rives du canal l'attrait de leur verdure, et égayaient la ligne parfois sévère des vieux palais. Les étrangers étaient toujours nombreux, les galeries de la place Saint-Marc et le quai des Esclavons étaient encombrés d'une foule brillante, et les soirées devenaient si belles, l'air si clément, que souvent, à la nuit tombante, on voyait passer des gondoles que précédait une barque illuminée et remplie de musiciens. Le bruit des instruments mourait au loin, le chant

d'un gondolier troublait soudain les échos endormis, et les deux jeunes filles, s'oubliant à leur fenêtre, s'enivraient de cet air pur, de cette poésie, de ce spectacle tout imprégné d'un charme étrange.

Par une de ces belles soirées, Maud, les yeux fixés sur le canal, écoutait comme dans un rêve un air mélancolique et suave que jouait Marcelle dans la pièce voisine.

Un bruit de voix et des exclamations confuses interrompirent la musicienne. Elle rentra dans la chambre de Maud, et tressaillit en la voyant appuyée sur l'épaule de son frère, assis près de son canapé. Elle voulut se retirer, croyant n'avoir pas été aperçue, mais miss Beaufort l'appela.

Réginald se leva, lui fit un salut froid, mais poli, et se rassit près de sa sœur.

Sur le châte qui recouvrait les pieds de la jeune malade était posé un énorme bouquet de bruyères, de teintes variées, et des plus riches espèces. Maud le désigna d'un geste.

—Regardez, dit-elle, le don de bienvenue de mon cher Réginald ; il sait que les bruyères sont mes fleurs favorites... Elles me rappellent un paysage d'Irlande, notre résidence d'automne de là-bas... Seulement celles-ci ne sont point des fleurs des champs ; nos plaines n'en produisent pas de semblables, et à cette époque de l'année, ce sont des prodiges de végétation...

Elle tourna la tête vers la fenêtre, et, posant la main sur le bras de son frère, dit sans le regarder :

—Il est étrange de voir s'associer ainsi dans la pensée le présent et le passé, l'Italie et l'Irlande. Tandis que mes yeux contemplent les corniches de marbre, le canal où glissent de nombreuses gondoles, je vois un lac solitaire qui reflète des hauteurs abruptes, et dont le silence, à cette heure, n'est troublé que par le vol des oiseaux de nuit. Vous rappelez-vous m'avoir conduite en ce lieu par une soirée de mai ?

Elle sentit tressaillir la main qui tenait la sienne, tandis qu'il répondait d'une voix brève :

—Oui, je m'en souviens... Je me souviens des paroles que je vous dis alors comme si je venais de les prononcer à l'instant. Mais le passé doit être enseveli dans l'ombre ; ne l'évoquez plus devant moi.

Elle leva vers lui son visage, auquel la clarté argentée de la lune prêtait une beauté encore plus idéale, et, rejetant en arrière ses longues nattes par un de ces mouvements pleins de grâce qui la distinguaient :

—Réginald, dit-elle, nous serons les esclaves du passé tant que nous en aurons peur. Ayons le courage de palper ses ombres ;

elles s'évanouiront comme des fantômes, et, pleins d'une force nouvelle, nous lutterons dans le présent, et nous préparerons l'avenir.

—L'avenir ? Peut-il nous réserver autre chose qu'amertume et déboires ? Une fleur de poésie s'épanouit sur les ruines de votre vie ; cette consolation vous était due, et je ne voudrais pas détruire votre confiance. Mais, pour moi, vous savez que rien ne peut plus germer dans mon âme, hors l'amour que je vous porte.

Il avait parlé bas, dans l'intention évidente de dérober à une oreille étrangère tout ce que ces mots pouvaient avoir d'intime. Marcelle se rapprocha de nouveau de la porte ; miss Beaufort la retint d'un geste.

—Vous m'avez assuré que vous me trouvez mieux, dit-elle, s'adressant à son frère, s'il en est vraiment ainsi, vous le devez à mademoiselle Arny.

Vous ne sauriez imaginer quelles délicieuses journées nous avons passées ensemble. Vous m'avez donné une compagne incomparable ; elle me soigne comme une sœur de charité, et me distrait comme une fée...

—Vous n'avez plus besoin de moi ce soir, miss Beaufort ? demanda doucement Marcelle.

—Non, merci, ma chère ; à demain....

La jeune fille s'inclina légèrement en réponse au salut silencieux de Réginald, et, rentrée dans sa chambre, elle s'accouda à sa fenêtre, regardant vaguement le ciel étoilé et le spectacle à la fois familier et splendide qu'elle avait devant elle.

—Il ne m'a pas même remerciée, pensa-t-elle ; Maud m'a dit que mes soins lui sont chers, et il n'a pas laissé tomber une parole polie, un mot banal !

Puis une seconde réflexion survint aussitôt

—Pourquoi l'aurait-il fait ? Ne suis-je pas payée pour prendre soin de sa sœur et la distraire ?

Elle prit un livre, et essaya de lire.

Une demi-heure après, comme la beauté de la soirée l'avait de nouveau attirée à sa fenêtre, elle vit la silhouette d'un homme de haute taille, se dessiner dans l'ombre sur les marches de l'hôtel, et elle reconnut Réginald.

Il entra dans la gondole qui l'attendait, et fit un geste hautain. Aussitôt la rame, frappant l'eau en cadence, troubla de son bruit régulier et monotone le silence de la nuit.

—Avons-nous le droit de faire rejaillir sur les autres nos propres douleurs, et de rendre l'humanité entière responsable de la perfidie ou de la cupidité d'une créature ? se dit-elle, suivant des yeux la barque qui s'éloignait.

Mais le sentiment d'amertume et de léger ressentiment que lui avait inspiré la présence de Réginald fit aussitôt place à la pitié, et elle déplora comme Maud, qu'un homme intelligent et généreux eût brisé sa vie pour une jeune fille frivole.

Le lendemain, elle assista à la messe, selon sa coutume, avant le lever de miss Beaufort.

Ce jour-là, elle se fit conduire à l'église *dei Frari*. La matinée était tiède, et c'était avec un mélange de bien-être et de mélancolie qu'elle parcourait en gondole ces chemins liquides, d'où s'exhalait une humide fraîcheur, jetant un regard étonné sur de vieux palais qui, jadis demeures de nobles Vénitiens, sont habités aujourd'hui par de pauvres gens, incapables de les entretenir... Le long des corniches, brisées par endroits, du linge, des vêtements séchaient au soleil matinal, haillons sordides jetés sur ces façades merveilleuses, des pots de fleur ébréchés s'adossaient à quelque fine sculpture, et ces contrastes, si fréquents à Venise, causent à l'étranger une impression de tristesse et d'étonnement sans cesse renouvelée.

Après la messe, Marcelle fit le tour de l'église, s'arrêtant devant les tombeaux du Titien et de Canova, le premier, si richement ciselé et orné de statues, le second, élevé d'abord pour le Titien par Canova lui-même, sobre et austère avec sa pyramide de marbre et ses allégories sévères.

Comme elle s'agenouillait devant le magnifique tableau de sainte Catherine, de Palma, admirant l'expression surnaturelle du visage de la jeune sainte, et se disant que les siècles chrétiens et les peintres croyants pouvaient seuls produire de ces œuvres puissantes et idéales, ses yeux s'arrêtèrent sur une femme prosternée sur les dalles, et près de laquelle se tenait une petite fille de cinq à six ans, secouant impatiemment ses boucles blondes.

Marcelle avait rarement vu une plus ravissante petite créature. Son teint était rosé, ses yeux noirs et mutins, et elle portait avec une grâce infinie sa simple robe blanche.

L'enfant aussi examina curieusement la jeune fille ; et sans doute elle comprit l'attention sympathique dont elle était l'objet, car elle fit deux pas en avant, et dit tout haut, en français, avec la gracieuse familiarité de l'enfance :

— Bonjour, Madame !

La mère se retourna vivement, et resta frappée de surprise à la vue de Marcelle.

C'était une femme de petite taille, frêle et blonde, dont les traits amaigris gardaient encore une grâce mignonne. Ses cheveux frisant naturellement s'échappaient en petites boucles qui foison-

naient autour de son front. Sa toilette, bien qu'offrant un certain aspect d'élégance, révélait à un œil exercé la pénurie de celle qui la portait : seuls, les gants et les chaussures, irréprochables, témoignaient d'habitudes soignées, conservées au sein même de la pauvreté.

Marcelle aussi restait immobile, et un étonnement mêlé d'incrédulité se lisait sur son visage.

La jeune femme joignit les mains avec un frisson d'anxiété.

—Est-ce que... ma mère est ici avec toi ?

Marcelle devint d'une pâleur de marbre.

—Non, dit-elle avec effort, il y a près de trois mois que j'ai quitté sa maison...

—Grand ciel... Tu n'es pas mariée ?...

—Non.

Un soupir douloureux s'échappa de la poitrine de la jeune femme.

Elle prit le bras de Marcelle, et fit signe à l'enfant, qui avait assisté à cette scène d'un air étonné, de les suivre hors de l'église.

Une fois sous le porche, elle s'arrêta et serra la jeune fille dans ses bras.

—Je suis aussi heureuse que surprise de te voir !

—Et moi aussi, Alice, quoique ta présence me rappelle de douloureux souvenirs !

Un flot de larmes silencieuses inonda le visage d'Alice, et elle appela sa fille.

—Jeanne, viens embrasser Marcelle. Tu ne te la rappelles pas ? Hélas ! deux ans, c'est long, à ton âge !... Pourquoi as-tu quitté la maison ? ajouta-t-elle, s'adressant à la jeune fille d'un accent navré.

Mais elle fut effrayée de l'expression d'angoisse qui couvrit tout à coup le visage de Marcelle. Ses traits étaient devenus rigides, et sa main cherchait convulsivement un appui.

—Ne me le demande pas, répondit-elle d'une voix étouffée. Jamais je ne le dirai à personne, même à toi... Ma vie a été traversée d'une de ces afflictions si terribles, que la mort semblerait douce à quiconque y est exposé... Dieu a lu dans mon cœur, ajouta-t-elle avec un regard égaré, et il sait que si j'ai dû à mon oncle de la reconnaissance, j'ai payé ma dette... oh ! du prix de ma vie entière !

Alice, saisie de surprise, la regarda attentivement, puis lui pressa tendrement la main.

—Je ne raviverai tes chagrins par aucune question indiscrette ou pénible. Hélas ! je sais qu'avec un grand cœur, un cœur géné-

reux, ma mère a fait souffrir trop souvent ceux qui l'entouraient ! Et es-tu bien ici ?

—Mieux que je n'aurais pu le rêver... Je suis la dame de compagnie d'une jeune fille malade ; miss Beaufort est un ange.

—Tu ne... leur écris pas ?

Marcelle frissonna de nouveau.

—Non, oh ! non. Après ce qui m'a forcée à partir, mon seul désir est de vivre ignorée, oubliée d'eux tous.

Alice se pencha vers elle, et lui dit d'une voix basse et douce :

—D'eux tous ?...

—Oui... Parle-moi d'autre chose, je t'en prie, Alice. Que faites vous à Venise ?

—Nous y sommes venus chercher du travail, et la santé pour mon mari. Pauvre Henri ! il est si changé !... Te le rappelles-tu, Marcelle, à ce bal du ministère, avec son uniforme et toutes ses décorations ? Comme j'en étais fière ! Ah ! mon amour a été faible ; j'ai brisé sa carrière, je ne suis qu'une pauvre créature, et ma mère, avec sa force d'âme, doit me mépriser !... Nous avons tant de peine à vivre ! Henri a trouvé quelques leçons, moi je couds et je brode ; mais quelles privations, quelles misères !

Elle cacha sa tête dans ses mains, tandis que Marcelle l'embrassait avec une sorte de tendresse protectrice.

La petite Jeanne s'approcha.

—Ne pleure pas, mère ; tes yeux seront encore tout rouges, et papa sera triste !

La jeune mère essuya ses yeux, et attacha sur Marcelle un regard désespéré.

Vois-tu, dit-elle, je ne suis pas la femme qu'il fallait à Henri. Il m'en veut toujours du parti que je l'ai forcé à prendre ; le regret me déchire, je ne sais ni le consoler, ni l'encourager !

Mais je vois que tu sais où se trouve la source de toute force, répondit doucement la jeune fille, désignant la porte de l'église. Confie-toi à Dieu ; avec lui on porte des fardeaux bien lourds.

—Tu le prieras pour moi, n'est-ce pas ? Dans mon bonheur j'ai bien peu songé à lui ; maintenant que le chagrin m'y ramène, acceptera-t-il ma prière tardive et égoïste ?

Marcelle sourit mélancoliquement.

—Ton enfant, elle aussi, t'oublie aisément dans ses jeux et ses plaisirs, dit-elle. Cependant la repousses-tu quand une souffrance enfantine la fait courir à toi ? Va, Dieu est plus tendre que la plus tendre mère !

Alice embrassa de nouveau la jeune fille.

—Ta vue me fait du bien ; elle en ferait à mon pauvre Henri... Veux-tu venir chez nous ?

—Pas aujourd'hui, chère Alice, mon heure de liberté est écoulée ; mais ce sera pour demain. Où demeurez-vous ?

—Ici, tout près, dans cette *calle* dont tu vois l'entrée ; c'est la troisième maison, à gauche. Hélas ! tu verras comme c'est triste ! Si ma mère savait comment sa pauvre Alice est logée maintenant, son cœur se fondrait, j'en suis sûre !

Marcelle se baissa pour embrasser la petite Jeanne.

—A demain, dit-elle. Tu m'appelleras tante Marcelle, et tu m'aimeras un peu, n'est-ce pas ?

—Oui, tu es très-jolie, et je vois que tu es très-bonne pour ma petite mère...

Quelques instants après, Marcelle, toute songeuse, regagnait l'hôtel, se demandant ce qui l'emportait, parmi les souvenirs à la fois doux et amers que cette rencontre avait remués en elle. Devait-elle regretter de voir connue sa présence à Venise, ou bien fallait-il s'applaudir d'y retrouver une famille amie ?

Quoi qu'il en pût être, la vue d'Alice l'avait singulièrement émue en lui rappelant son passé, sa jeunesse, son bonheur perdu...

VI

Marcelle était la fille du général Arny, dont le nom avait laissé en Afrique, où s'était écoulée presque toute sa vie, une trace glorieuse et sympathique.

Elle avait perdu sa mère au berceau, et son père, profondément atteint par ce malheur, s'attacha avec une sorte de passion à la carrière qu'il aimait. Il n'était pas, d'ailleurs, de ceux qui recherchent le repos, les places avantageuses. Soldat dans l'âme, esclave de la discipline la plus stricte, il ne savait pas discuter un ordre, refuser une destination. Les péripéties de sa vie active et nomade ne lui permettant pas de s'occuper de sa petite Marcelle, il la plaça dans une maison religieuse, à Paris. Elle n'y était point complètement isolée : le général avait un frère qui, resté également veuf, avec un fils unique, s'était remarié avec la comtesse de Blérans, veuve elle-même, et mère d'une petite fille.

Ç'avait été un mariage d'amour, car M. Paul Arny ne possédait guère qu'une belle figure, des manières agréables et des relations de famille distinguées. Madame de Blérans, au contraire, était fort riche, et le choix qu'elle fit de M. Arny désappointa les nombreux prétendants qu'attiraient à la fois sa fortune et sa beauté.

D'abord, cette union fut heureuse, parce que le jeune mari, d'un caractère souple, se plia sans effort à l'humeur impérieuse de sa femme. Celle-ci, lorsque rien ne lui opposait de résistance,

était vraiment charmante. Elle montrait au fils de son mari une vive affection ; de son côté, M. Arny s'était attaché par une tendre préférence à la petite Alice, et chaque fois que les vacances ramenaient Marcelle dans cette famille, elle y était reçue et choyée comme une troisième enfant.

Cependant, avec les années, des nuages se formèrent dans cet intérieur, jadis aussi joyeux que brillant.

Maurice Arny ne répondit pas aux espérances qu'on avait pu concevoir à son sujet. Son père tenait à lui faire embrasser une profession, et il avait commencé son droit ; mais il ne tarda pas à laisser voir la répulsion que lui inspirait tout travail régulier. Il se lança dans un milieu dangereux, et fit des dettes considérables, que paya d'abord le père faible et indulgent.

Madame Arny essaya de ramener le jeune homme à des habitudes saines et raisonnables, et de le rattacher au foyer, dont il s'éloignait chaque jour davantage. Ce fut en vain ; et peu à peu, l'affection qu'elle ressentait pour lui se changea en une irritation d'abord sourde et contenue, puis violente et amère.

Elle lui inspirait cependant une certaine crainte ; que ce sentiment naquit de l'influence qu'exerce forcément un caractère impérieux sur une nature faible, ou qu'il provint d'un motif intéressé (M. Arny ayant tenu à laisser à sa femme l'entière disposition de sa fortune), Maurice le subissait malgré lui, et il s'imposait devant sa belle-mère une contrainte qui la trompait quelquefois.

Mais il n'existait pas moins dans la maison une agitation pénible, un mécontentement latent, et M. Arny souffrait à la fois des folies de son fils et de la sévérité de sa femme.

Sur ces entrefaites, Alice, dont la beauté mignonne et la dot considérable attiraient de nombreux adorateurs, fut demandée en mariage par un jeune officier de marine qui, à la vérité, n'avait point de fortune, mais dont l'avenir était brillant et plein de promesses.

Madame Arny eût rêvé pour sa fille une position mieux dessinée : mais Alice trouva dans l'amour qu'elle ressentait le courage de résister à sa mère, et après bien des luttes, celle-ci consentit enfin au mariage.

Les jeunes époux inaugurèrent la vie en commun par un voyage de noces dans lequel, aussi fous, aussi inconsidérés l'un que l'autre, ils se laissèrent entraîner à faire les dépenses les plus exagérées. De retour à Toulon, ils continuèrent à mener une existence pleine de luxe, et dévorèrent en deux ans une partie de la dot d'Alice.

Lorsqu'il fut question d'un embarquement pour M. de Ternès, le désespoir de sa femme éclata de la manière la plus violente ;

elle pleura, sanglota, tomba malade de chagrin, et fit tant, en un mot, qu'il envoya sa démission au ministre.

En commettant cet acte de faiblesse, qu'il devait regretter à tous les points de vue, il eut le tort de ne point consulter les parents de sa femme. Aux yeux de madame Arny, c'était plus qu'un manque de déférence, plus qu'une faute : c'était un crime. Non-seulement elle avait été tenue à l'écart lors d'une décision importante, mais encore elle voyait s'anéantir les espérances de son ambition, et apprenait du même coup que sa fille et son gendre avaient dissipé des sommes considérables.

Elle ne dissimula point sa colère. M. de Ternes était vif, il lui répondit de façon à irriter encore son mécontentement, et enfin, après des scènes pénibles, malgré les larmes d'Alice et l'intercession de M. Arny, une rupture complète eut lieu.

Les jeunes gens eurent bientôt achevé d'épuiser leurs dernières ressources. M. de Ternes qui, en dehors de sa profession, n'avait point d'aptitudes spéciales, essaya en vain de trouver un travail rétribué. Découragé, accablé de dégoûts, las de l'inaction où il vivait, désireux, enfin, de quitter un milieu où il était connu, il emmena sa femme et sa fille à l'étranger, espérant à obtenir plus facilement un emploi. Les hasards d'une existence livrée au caprice les conduisirent à Vienne, où il réussit à trouver quelques leçons de français et de mathématiques.

Alice avait écrit à plusieurs reprises à sa mère. Celle-ci lui répondit une seule fois, lui offrant de choisir entre elle et son mari, et de la recevoir avec la petite Jeanne, si elle consentait à se séparer d'un homme à qui, disait-elle, elle ne pardonnerait jamais d'avoir été pour sa chère Alice un instrument de ruine et de discorde.

La pauvre Alice, révoltée, écrivit de nouveau, à l'insu de M. de Ternes, s'accusant elle-même, révélant la part qu'elle avait eue de tant de folies ruineuses, et déclarant qu'elle ne quitterait jamais son mari. Elle suppliait sa mère d'étendre son pardon à tous deux, et promettait pour l'avenir une soumission entière.

Cette lettre resta sans réponse : madame Arny ne se laissa point toucher. Il n'en fut pas de même de M. Arny, qui envoya à sa belle-fille une somme importante. Mais, en recevant ce don, M. de Ternes éprouva une violente colère, défendit formellement à sa femme de correspondre avec sa famille, et, pour échapper à ce qui répugnait à son orgueil comme une aumône, ils partirent pour Venise, où Marcelle venait de les retrouver.

Celle-ci avait été témoin d'une partie de ces tristes événements. Elle chérissait Alice comme une amie d'enfance, et éprouvait une

grande pitié pour ces deux imprudents enfants, qu'un peu plus d'indulgence et de tendresse eût pu sauvegarder. Tout en reconnaissant que sa tante avait été offensée, elle ne comprenait pas qu'une mère pût tenir si longtemps rigueur à son unique enfant, et vivre dans le luxe, la sachant exposée à la gêne et aux privations.

Lorsque, après la mort du général, elle resta isolée et sans fortune, M. et madame Arny la reçurent chez eux, et le premier se montra plein de tendresse à son égard ; mais le caractère orgueilleux et inflexible de sa tante la glaçait ; elle se sentait le cœur serré quand, dans le luxueux petit hôtel de la rue de Morny, ou dans le joli château des environs de Saint-Germain, elle songeait à la jeune femme errant par le monde, et si peu préparée à la pauvreté par sa nature et son éducation. De son côté, madame Arny, jusque-là bonne et affectueuse pour sa nièce, changea tout-à-coup vis-à-vis d'elle. On eût dit qu'elle souffrait de voir une étrangère tenir dans sa maison la place de sa propre enfant, et elle faisait trop souvent retomber sur Marcelle l'amertume de son cœur ulcéré. Enfin, la position de la jeune fille était rendue plus pénible encore par les orages continuels qu'élevaient les folies et les dettes de son cousin, et madame Arny semblait irrité de la préférence et des intentions qu'il avait pour elle, bien qu'elle ne fit rien pour les encourager.

Maintenant qu'elle se trouvait à son tour bannie de cette maison, il était naturel qu'elle ressentit un mélange de douceur et de souffrance à revoir celle qui s'était accoutumée à nommer sa cousine.

Lorsqu'elle rentra près de Maud, celle-ci la regarda attentivement.

— Il vous est arrivé quelque chose, Marcelle, dit-elle doucement. Vos yeux sont plus animés que d'ordinaire, et cependant, vous paraissez soucieuse.

— J'ai fait une rencontre inattendue, chère miss Beaufort ; j'ai retrouvé une ancienne amie, presque une parente, que j'ai promis d'aller voir demain.

Maud fit quelques questions ; mais, à la réserve de Marcelle, elle comprit que cette rencontre touchait aux chagrins secrets que la jeune fille redoutait de voir évoquer, et elle mit d'elle-même l'entretien sur un autre sujet.

Comme leur conversation était arrivée à un point de douce animation, effleurant tour à tour les merveilles artistiques de Venise et les beautés agrestes des paysages d'Angleterre et d'Irlande, que Maud ne se lassait pas de décrire, la jeune Anglaise qui, tout en parlant, regardait fréquemment le canal, s'interrompit soudain.

—Oh ! voyez donc, s'écria-t-elle, quel est ce cortège ?

Marcelle se pencha par-dessus son épaule.

Une longue suite, ou plutôt un assemblage considérable de gondoles arrêtaient en ce moment la circulation d'une rive à l'autre. Au centre, sur un large bateau plat, recouvert de tentures blanches relevées d'argent, un cercueil, également voilé de blanc, disparaissait à demi sous les fleurs. Des prêtres le précédaient, et les vêtements rouges des employés des pompes funèbres (un souvenir des traditions anciennes, le rouge était jadis à Venise la couleur du deuil) offraient un contraste frappant avec les draperies qui les entouraient.

—C'est sans doute une jeune fille, murmura Maud, joignant les mains pour prier.

Le bateau funèbre passa lentement, inondé de soleil, sur les eaux tranquilles, et au bout de quelques instants, les dernières gondoles disparurent aux yeux de Marcelle et de Maud.

Celle-ci tourna vers sa compagne un regard pensif.

—Ne vous semble-t-il pas que, sous ce ciel privilégié, la mort elle-même dépouille ses horreurs et revêt un aspect poétique ?

Marcelle tressaillit.

—Oh ! chère miss Beaufort, elle est toujours la plus cruelle, la plus longue des séparations pour ceux qui restent.

—Notre pauvre corps usé doit reposer péniblement dans ces pittoresques cimetières, reprit Maud, poursuivant sa pensée mélancolique. Si je mourais ici, je voudrais que mon cercueil glissât sous ce ciel bleu, sur ces eaux silencieuses, pour être enseveli à l'abri des myrtes, des cyprès et des lauriers-roses... Oh ! Marcelle, l'idée chrétienne que nous nous faisons de la mort n'est pas terrible. Notre cher vieux William l'a dit : *To die, to sleep*. Oui, "mourir, c'est dormir" pour le corps, ce compagnon fatigué qui a eu, en outre de ses misères, à supporter le contre-coup des luttes morales ; mais pour l'âme en paix avec Dieu, ah ! mourir, c'est le réveil, c'est le jour éternel, la suprême liberté !

Une ferveur étrange animait ses yeux bleus ; Marcelle lui prit les deux mains.

—Ne parlez pas de mourir, dit-elle d'une voix tremblante. On ne s'endort qu'à la fin de la journée, quand la tâche est finie...

—Ce n'est pas à nous qu'il appartient de juger si nous avons ou non assez travaillé... Mais je crois, comme vous, que je vivrai encore quelque temps.

—Oui, oui, vous êtes mieux, et vous serez conservée à ceux qui vous aiment !

Et Marcelle, les larmes aux yeux, l'embrassa tendrement. Pres-

que aussitôt la porte se referma, et, en se retournant vivement, elle aperçut Réginald.

Une profonde rougeur couvrit aussitôt son visage. Elle redoutait de voir attribuer à une basse flatterie, ou à une hypocrisie plus honteuse encore les témoignages d'affection dont, le plus souvent, elle s'abstenait pour cette raison envers son amie. Et voilà que, pour la seconde fois, Réginald la surprenait dans ces termes d'intimité qui, selon ses idées hautaines, ne devaient pas exister en dehors d'une complète égalité sociale.

Elle se leva silencieusement, et se disposa à sortir.

—Non, dit Maude, restez, j'ai besoin de votre avis. On m'a apporté des collections de photographies; comme vous connaissez beaucoup mieux que moi les monuments de Venise, vous allez mettre de côté celles qui vous sembleront meilleures. Réginald me donnera ensuite son goût.

Marcelle prit les photographies, et alla s'asseoir à l'autre fenêtre.

Maud fit signe à son frère de venir près d'elle.

—Qu'avez-vous fait de votre matinée? demanda-t-elle d'un ton enjoué. Etes-vous resté à votre atelier?

—Non, je suis allé à l'Académie des beaux-arts.

—Et qu'y avez-vous remarqué?

—Oh! trop de choses pour vous citer rien de particulier, répondit-il avec nonchalance.

—Marcelle a été enthousiasmée de l'*Assomption* de Titien.

Un pli léger contracta les lèvres du jeune homme.

—Naturellement, dit-il à voix basse, et non sans ironie, il faut de toute nécessité être *enthousiasmé* par les tableaux qui signalent tous les *Guides*.

—Mais celui-ci n'a certainement pas usurpé sa réputation! Vous l'avez admiré?

—Sans doute.

—Et le *Crucifement*, du Tintoret? Et le *Pêcheur rapportant l'an-neau au doge*, de Bourdone?

Réginald sourit.

—Vous aurez plus tard mon appréciation détaillée. Je ne m'attendais pas vous voir témoigner un si vif intérêt pour des tableaux que vous n'avez pas vus.

—Mais Marcelle voit pour moi, répliqua-elle gaiement.

Le nom de Marcelle avait le don d'irriter particulièrement Réginald, et cette fois encore, en l'entendant prononcer ainsi familièrement par sa sœur, il fronça le sourcil avec impatience. Était-ce un sentiment de jalousie qui l'animait? Lui déplaisait-il de voir détournée de lui une parcelle de l'affection précieuse de Maud,

ou bien éprouvait il pour la jeune Française le même sentiment d'antipathie qu'elle se reprochait parfois de ressentir à son égard ?

Il se renferma dans un silence mécontent, feuilletant d'un air distrait quelques brochures placées sur la table, tandis que sa sœur le regardait avec surprise, mais sans chercher à renouer la conversation interrompue.

Peu d'instants après, Marcelle s'approcha pour montrer à Maud les photographies choisies par elle, mais la jeune fille fit un geste de refus.

—Pas maintenant, dit-elle ; depuis quelques minutes, je me sens fatiguée et nerveuse.

L'air était lourd, le ciel se plombait, et des symptômes précurseurs de l'orage se faisaient pressentir. Un énorme nuage noir, grandissant rapidement, obscurcit tout à coup le soleil, et les eaux du canal, le réfléchissant aussitôt, prirent une teinte d'encre, tandis qu'un vent subit, à la fois chaud et violent, agitait leur sombre surface.

Maud luttait contre un malaise évident.

—Ne voulez-vous pas vous reposer, miss Beaufort ? dit doucement Marcelle.

—J'étouffe..., il me semble que je ne pourrais dormir.

—Essayez toujours de fermer les yeux, je vais rester près de vous.

Elle prit un éventail qu'elle commença à agiter au-dessus du canapé. Maude sourit, et, s'appuyant contre les oreillers, abaissa ses paupières alourdies.

Au bout de quelques instants, la respiration douce et égale qui souleva sa poitrine témoigna d'un paisible sommeil.

Réginald qui était resté debout près de la table, semblant absorbé par la contemplation des photographies, fit un pas vers Marcelle, dont les yeux étaient vaguement fixés sur le canal.

—Je crois, mademoiselle Arny, dit-il d'une voix où une inflexion hautaine se mêlait à une certaine bienveillance, je crois que je ne vous ai pas témoigné ma satisfaction de la manière dont vous remplissez vos fonctions auprès de ma sœur. J'avais fait appel à votre dévouement, mais je n'avais pas le droit de l'exiger, et je vous suis reconnaissant du zèle que vous manifestez.

Au premier mot de M. Beaufort, Marcelle avait tressailli. Elle garda les yeux baissés, et écouta sans émotion apparente ce speech, correct sans doute, mais qui, ainsi que toutes les paroles du jeune Anglais, tendait à établir sa situation comme inférieure et mercenaire. Son éducation ne l'avait pas endurcie contre ces froissements d'amour-propre, et il lui fallut tout son empire sur elle-même pour ne pas s'y montrer sensible.

Il semblait attendre une réponse, et elle essaya d'affermir sa voix.

—J'espère que miss Beaufort n'aura jamais à se plaindre de mes soins, dit-elle brièvement.

Mais l'éventail s'agitait plus nerveusement.

Réginald la regarda avec quelque surprise, puis ouvrit la porte du salon.

—Si ma sœur me demande, dit-il, vous aurez la bonté de m'avertir... vous m'avez entendu ? reprit-il d'un ton hautain, voyant que Marcelle ne répondait pas.

Elle pâlit, et s'inclina légèrement.

—Oui, Monsieur.

Il sembla à la pauvre fille que ces deux mots brûlaient ses lèvres au passage. Quand Réginald fut sorti, elle cacha sa tête dans ses mains.

—N'apprendrai-je donc jamais à être humiliée ? murmura-t-elle ? Qu'est ceci, cependant, auprès de ce que l'avenir peut me tenir en réserve ?...

VII

Les rayons du soleil pénétraient à grand'peine entre les hautes rangées de maisons d'une *calle* étroite et sombre.

Assis près d'une fenêtre ouverte, un homme de vingt-huit à trente ans contemplait mélancoliquement quelques fleurs posées sur la corniche de la muraille noirâtre qui lui faisait face ; c'étaient des roses purpurines dont le parfum pénétrant arrivait jusqu'à lui, et qui, en dépit des vases de terre dépareillés et ébréchés qui les contenaient, prêtaient je ne sais quel aspect de poésie à la maison vulgaire et délabrée contre laquelle elles s'abritaient.

L'appartement dans lequel il se trouvait offrait un singulier mélange de grandeur et de banalité.

Sur le sol, recouvert d'une mosaïque brisée par endroits, étaient étendues quelques nattes grossières. Des vestiges de fresques se devinaient encore sur les murs dégradés et salis, les portes étaient richement sculptées, et les poutres du plafond avaient dû jadis être dorées et peintes de couleurs vives. Des meubles trop rares et de dimensions trop exigües pour cette immense pièce y avaient été réunis sans goût, sans ordre ; et ce mobilier de maison garnie semblait deux fois plus misérable et plus vulgaire dans ce palais, demeure ancienne de nobles patriciens, devenue l'abri des passants et des étrangers.

Une enfant de cinq ans, assise aux pieds de son père, habitait

une poupée laide et décolorée, tandis qu'une femme petite, blonde et frêle, la taille ceinte d'un large tablier, dressait une table à l'autre bout de la chambre.

Le regard du jeune homme, se détournant de la fenêtre, se reporta sur elle avec tristesse.

—Je t'épargnerais une part de ta fatigue si je n'étais pas si faible, Alice.

Elle le regarda, les larmes aux yeux.

—Ne songe qu'à te rétablir, à guérir cette triste maladie d'estomac, cher Henri. Je sais que je t'ai souvent découragé par mes plaintes ; mais il me semble que la vue de Marcelle m'a donné du courage. Elle est si énergique ! Et puis, c'est bon de voir quelqu'un avec qui l'on puisse parler de la maison !...

—Et elle ne t'a pas dit pourquoi elle a quitté ta mère ?

—Non, elle m'a suppliée de ne pas aborder ce sujet.

—Oh ! c'est facile à deviner ! Madame Arny n'a-t-elle pas le secret de la domination impérieuse, exigeante, tracassière, des colères folles et des allusions blessantes ? Elle aura fait sentir sa dépendance à Marcelle, et si douce que soit celle-ci, elle est trop fière pour supporter certaines humiliations...

—Henri ! s'écria madame de Ternès d'une voix tremblante, n'oublie pas que nous avons eu les premiers torts, et qu'il ne nous sied pas d'accuser ! Ma mère a été d'une bonté inaltérable pendant les premières années de notre mariage. Cela me fait mal de t'entendre parler d'elle ainsi !

M. de Ternès eut un mouvement d'impatience.

—A-t-elle donc un cœur maternel, celle qui se montre si sévère pour son unique enfant ?

La jeune femme se mit à sangloter, et son mari demeura sombre et silencieux, tandis que Jeanne les regardait alternativement d'un petit air sagace.

—Quoi ! on pleure ici ? dit une voix douce et harmonieuse.

La porte venait de s'ouvrir, et Marcelle était arrêtée sur le seuil. Jeanne courut à elle, Alice essuya vivement ses yeux, et Henri s'avança avec un peu d'embarras.

Elle embrassa l'enfant, et la garda dans ses bras.

—Bonjour, Alice, bonjour Henri. Dites-moi vite ce qui cause vos peines, afin que je vous console et que nous passions une joyeuse matinée.

Alice pleura de nouveau.

—Henri est si dur pour ma mère ! dit-elle entre deux sanglots.

—Et Alice si partiiale à son égard ! répliqua-t-il vivement. Je ne comprends pas qu'elle garde tant de vénération à cette femme impitoyable !

—Mais si elle est impitoyable, c'est notre faute, Henri ! Je l'ai connue si tendre, si passionnément aimante ! Elle ne vivait que pour moi ; et quand elle m'a crue ingrate, ce n'est pas seulement son orgueil, c'est son cœur qui a été blessé.

Marcelle passa affectueusement son bras autour de la taille d'Alice, et adressa au jeune mari un regard suppliant.

—Ah ! dit-elle avec émotion, banissez tous les sujets irritants. En ce moment n'êtes-vous pas tous l'un pour l'autre ? Vous souffrez tous deux : n'oubliez pas qu'on ne manie un cœur souffrant qu'avec une délicatesse infinie.

—C'est vrai ; je suis souvent injuste et exigeant pour Alice,.... pauvre femme, si peu faite à ces durs travaux !

Il l'attira à lui, et l'embrassa. Les larmes de la jeune femme se séchèrent instantanément, et ses traits mobiles s'animèrent d'un sourire.

—Allons, dit Marcelle, j'ôte mon chapeau, et j'aide Alice. Je vois que vous alliez déjeuner. A-t-on compté sur moi ?

—Oui, oui ! s'écria Jeanne. Petite mère est sortie de grand matin pour acheter du poisson bien frais.

—Et moi, j'apporte le dessert, dit la jeune fille en souriant.

Elle s'approcha de la table, et fit un signe à Jeanne.

—Tu vois ces petits paquets que j'ai laissés près de la porte ? Je suis sûre que tu es assez adroite pour en disposer le contenu sur des assiettes.

L'enfant, ravie, se mit aussitôt à cette importante besogne, tandis que Marcelle jetait autour d'elle un regard investigateur.

Sur une console, il y avait deux vases dorés d'un goût douteux. Elle prit une gerbe de fleurs qu'elle avait apportée, l'arrangea dans les vases, et disposa d'autres bouquets sur la table.

Alice sourit.

—La chambre est déjà moins triste depuis que tu es ici, dit-elle.

—Je me suis souvenue que tu aimais les fleurs...

—Oui, j'en avais toujours ; mais ces murs sont si mélancoliques et ces meubles sont si vulgaires, que je ne songeais pas même à les embellir. C'est tellement banal, un hôtel !

—On peut toujours et partout se faire l'illusion d'un chez soi, répondit gaiement Marcelle, surtout quand on est trois à s'aimer ; n'est-ce pas là l'âme d'un foyer ?...

Grâce aux efforts de la jeune fille pour exciter la gaité de sa cousine et calmer l'irritation qu'Henri montrait si souvent, le déjeuner fut vraiment agréable.

Comme l'heure, s'avançant, rappelait Marcelle à ses occupations, elle entraîna Alice dans la chambre voisine.

—Je vois que l'inaction momentanée de ton mari vous cause des embarras pénibles, dit-elle doucement. En attendant qu'il reprenne ses leçons, tu me rendras heureuse en usant de mes petites économies...

—Oh ! Marcelle !

—Chère Alice, ne sommes-nous pas presque cousines, presque sœurs, et tout à fait amies ? N'ai-je pas contracté une dette que je serais trop contente d'acquitter en te rendant un léger service ?

Madame de Ternes secoua la tête.

—Je ne sais ce qui s'est passé, murmura-elle, mais je crois que ma pauvre mère t'a déchargée de toute reconnaissance envers elle...

Le visage de la jeune fille se contracta légèrement.

—Jamais un mot là-dessus, Alice, et ne me fais pas le chagrin de refuser ces pauvres deux cents francs ; tu en trouveras l'emploi, ne fût-ce que pour Henri ; il a besoin de soins minutieux et d'un régime fortifiant... Adieu, à bientôt.

—A bientôt... Ta visite m'a fait passer une bonne matinée ; maintenant, je vais expier cette heure de repos par un travail assidu : je dois rendre demain un ouvrage pressé.

—Donne-m'en une partie.

—Oh ! c'en est trop, Marcelle, je ne souffrirai pas !...

Marcelle promena un regard rapide autour d'elle, et désigna une lourde pile de linge, placée sur une table.

—Est-ce là ton travail ? Des draps à broder ?

—Oui, j'ai encore à terminer deux chiffres compliqués.

La jeune fille déplia un des draps, l'examina un instant, puis en refit vivement un paquet.

—A demain, Alice, je te rendrai cela à l'église *dei Frari*. Du courage, et sois joyeuse pour l'amour d'Henri...

Quand elle fut partie, Alice prit son ouvrage et revint s'asseoir près de son mari, à qui elle fit part du prêt généreux de la jeune fille.

—J'aime beaucoup tante Marcelle, fit Jeanne, qui avait recommencé la toilette de sa poupée.

—C'est une nature d'élite, dit M. de Ternes, et je suis heureux de l'avoir revue. Ne peux-tu deviner ce qui s'est passé à son sujet chez ta mère ?

La jeune femme secoua la tête.

—Qui sait si Maurice n'est pas mêlé à tout cela ? dit-elle. Peut-être a-t-il voulu l'épouser ; il l'admirait beaucoup, autrefois.

—Et l'on aura trouvé Marcelle un trop pauvre parti, et il y aura eu quelque scène blessante.

—C'est possible ; mais quoiqu'il en soit, Henri, il ne faut pas lui

en parler ; pour rien au monde je ne voudrais l'affliger, elle est si bonne, si dévouée !...

Quand Marcelle rentra à l'hôtel, Maud ne s'y trouvait point ; son frère l'avait emmenée faire une promenade en gondole.

Libre de son temps, elle résolut d'en profiter en travaillant pour Alice, et elle s'installa dans le petit salon avec son volumineux ouvrage.

Au bout d'une heure, entendant Maud rentrer, elle le quitta précipitamment et courut au-devant de la jeune fille. Celle-ci semblait satisfaite de sa promenade, et ses joues étaient teintées de couleurs délicates.

Marcelle aida Guillemette à la placer sur son canapé, puis, voyant rentrer Réginald, qui avait un instant quitté la chambre, elle sortit, selon l'habitude qu'elle avait prise de les laisser seuls :

— Maud, dit le jeune homme, j'ai une petite observation à vous faire. Je crois remarquer que mademoiselle Arny est très-active et vraiment zélée ; mais n'est-ce pas s'écarter des conditions établies ou abuser de sa bonne volonté, que de lui imposer un travail manuel ?

Maud regarda son frère avec surprise.

— Un travail manuel ! Elle s'amuse quelquefois à prendre mes tapisseries ; est-ce là ce que vous voulez dire ?

— Non.... Je viens de voir dans le salon un drap qu'elle brode d'un chiffre, et cela m'a étonné de votre part.

Maud secoua la tête.

— Je n'ai jamais demandé rien de ce genre à Marcelle.

— Alors, elle brode à son profit ? Cela ne saurait convenir. Une personne payée par nous ne doit pas travailler pour d'autres ; il faut éclaircir ce fait, ma chère.

Maud resta rêveuse. Au même instant, Marcelle entra dans la chambre, apportant des revues anglaises qui venaient d'arriver, et Réginald lui adressa aussitôt la parole.

— Vos appointements vous semblent-ils insuffisants, mademoiselle Arny ?

Marcelle leva sur lui un regard étonné.

— Si cela est, dites-le, reprit-il. Il est impossible que vous ayez des parents à aider, et nous sommes disposés à vous donner ce qui vous semblera nécessaire ; mais je ne puis admettre que vous employiez à gagner de l'argent un temps qui appartient à ma sœur.

Maud adressa à son frère un signe de reproche, tandis qu'une profonde rougeur envahissait les traits de Marcelle.

— Je ne vous comprends pas, monsieur, dit-elle.

— L'ouvrage auquel vous travailliez tout-à-l'heure n'est-il pas rétribué ?

Elle dévina enfin la méprise qu'il commettait, et répondit avec un calme forcé :

—Je ne cherche en aucune façon à améliorer une situation qui me suffit parfaitement. J'ai, en effet, retrouvé ici des parents qui sont obligés à un travail assidu : j'ai cru pouvoir aider ma cousine à terminer un ouvrage pressé, mais je refuserais toute augmentation de salaire qui semblerait une aumône à leur adresse.

Maud lui serra silencieusement la main, et Réginald s'inclina.

—Je vous demande pardon, dit-il avec une froideur polie.

Et, prenant congé de sa sœur, il sortit aussitôt.

VIII

—Maud, voulez-vous recevoir une visite ? demandait Réginald à quelques jours de là. J'ai retrouvé ici une ancienne connaissance de Rome, une jeune femme spirituelle et brillante, cantatrice consommée, improvisatrice... Elle m'a demandé à vous être présentée. Ne trouvez-vous pas que votre vie est bien solitaire ?... Ce serait une charmante compagne pour vos jours ternes.

—Comment s'appelle cette merveille ? demanda Maud en souriant.

—C'est la comtesse Vittoria Presciani. Elle est veuve depuis un an, et passe le printemps à Venise.

—Est-ce que vous comptez la voir souvent ?

Peut-être. Elle reçoit une société d'élite, et m'a exprimé le désir de me voir à ses soirées, qui doivent être réellement attrayantes. Cependant, vous savez que je suis fantasque, et que je ne me laisse guider que par l'impulsion du moment.

—Si vous devez aller fréquemment chez elle, je la verrai volontiers ; j'aime à être, au moins de loin, mêlée à votre vie... Amenez-la moi, si elle ne redoute pas la tristesse et l'ennui d'une chambre de malade.

—Voulez-vous la recevoir ce soir ?

—Oui. Dinez-vous avec moi ?

—J'ai une invitation, mais je serai de retour à dix heures pour vous présenter donna Vittoria.

Le soir venu, Maud s'oublia avec Marcelle dans une de ces causeries qui leur semblaient si douces. La jeune Anglaise avait réussi à arracher à son amie quelques détails sur la situation de M. et de Madame de Ternès ; elle se promettait d'en faire son profit, et de rechercher soigneusement le moyen de leur être utile, sans blesser leur fierté ni celle de leur parente.

La nuit tombait ; quelques lueurs crépusculaires luttèrent encore

au dehors avec la clarté des étoiles, mais dans la chambre, les ténèbres s'épaississaient de minute en minute.

—Demanderai-je les lampes ? dit tout à coup Marcelle.

—Attendez encore. N'est-on pas bien ainsi ? J'aime beaucoup cette heure ; on dirait que l'âme se recueille et s'épanche à la fois avec je ne sais quelle douceur mystérieuse... Une journée s'est écoulée ; nous gardons de ses joies un souvenir plein de charme, et quant aux douleurs,... elles sont passées, ce sont autant d'échelons de franchis sur notre route escarpée, et le but nous apparaît plus distinct.

—Oh ! chère miss Beaufort, dit Marcelle émue, combien je vous admire ! Maintenant, c'est vous qui me donnez du courage, qui m'animez à souffrir et à livrer sans défaillance ce qu'un de vos auteurs a appelé la " bataille de la vie." Je perds quelquefois de vue les grands sujets de consolation qui sont à notre portée ; mais vous, vous ne sentez jamais de faiblesse ni de découragement !

—Ne vous ai-je pas dit un jour que vous m'avez ouvert une voie nouvelle ? Si je la parcours sans me laisser distraire, c'est que la nature même de mes manx crée la solitude autour de moi, et m'interdit les espérances terrestres. Mais ne me croyez pas meilleure que je ne le suis. Si je me résigne à demeurer ainsi écartée de tout ce qui fait la jeunesse, la vie, le bonheur d'ici-bas, j'ai pourtant des moments d'abattement cruel... Vous savez que Réginald est ma grande douleur en même temps que ma plus chère affection. Je ne voudrais pas le laisser seul, désespéré, le cœur rempli d'amertume ; si Dieu me rappelle, ah ! que mes yeux se ferment du moins tranquilles ! Le rendre à ces devoirs sacrés qui incombent à toute créature humaine, le voir utile, paisible, et s'il se peut, heureux, voilà mon rêve, mon espoir, ma plus vive inquiétude, voilà la joie suprême pour laquelle j'ai offert de mourir ou de vivre non guérie... Et que je vive ou que je meure, j'ai besoin de croire que Dieu a accepté mon sacrifice.

Elle parlait encore, lorsque la porte s'ouvrit.

—Quoi ! dans l'obscurité ! s'écria la voix de Réginald.

Tandis que Marcelle se hâtait de tirer le cordon d'une sonnette, la grande taille du jeune homme se dessina entre le faible reflet de la fenêtre et la pénombre lumineuse de la porte de l'antichambre.

—Veuillez attendre un instant, donna Vittoria, dit-il, on va nous donner des lumières.

—Non, je n'attendrai pas, je veux deviner votre sœur, répondit en français une voix mélodieuse, à peine empreinte d'un accent étranger.

Presque immédiatement John apporta des lampes, et cette lueur soudaine réunit dans un même rayon la jeune fille à demi couchée et sa brillante visiteuse.

On n'eût pas imaginé un contraste plus frappant. La forme frêle et blanche de Maud semblait prêter plus de vie et de force à la taille élevée et imposante de l'Italienne. Celle-ci s'était avancée au milieu de la chambre, et se tenait debout, élégante et noble dans une robe d'étoffe de soie noire à longue traîne. La blancheur de son cou se révélait sous un fichu de dentelle ; une mantille encadrait sa chevelure brune, sur laquelle, lui formant un diadème, brillaient trois étoiles de jais. Son teint avait été doré par les rayons d'un soleil vivifiant, un reflet lumineux jaillissait de ses longs yeux, et ses traits étaient empreints de grâce, de finesse, d'une fleur de jeunesse et de santé qui ressortait davantage dans le voisinage de la pauvre malade.

Maud se souleva avec un mélange d'intérêt et de curiosité, puis regarda vivement Marcelle.

Par une étrange anomalie, il existait entre elle et la comtesse Presciani une ressemblance qui frappa également Réginald, car ses yeux, à lui aussi, se reportèrent de l'une à l'autre avec étonnement.

Toutes les deux étaient grandes et sveltes, les joues de la jeune Française étaient plus blanches, les contours de son visage moins pleins, mais le dessin de leurs traits offraient une similitude réelle.

Marcelle leva les yeux sur l'étrangère, et l'illusion parut soudain s'évanouir. Ces yeux également bruns, lumineux, intelligents, possédaient néanmoins un regard assez complètement différent pour changer l'expression de la physionomie, et atténuer sensiblement la ressemblance.

—Que vous êtes bonne de consacrer à une malade quelques instants de votre vie brillante et fêtée ! dit Maud en souriant, lorsqu'on frère les eut présentées l'une à l'autre.

—Les instants que je passerai près de vous me sembleront trop courts, miss Beaufort ; j'ai si souvent entendu parler de vous, que je crois retrouver une ancienne amie. C'est bien ainsi que je vous voyais dans ma pensée.

Elle s'interrompit, et jeta un coup d'œil sur Marcelle. Remarquait-elle les traits de ressemblance que la jeune fille avait avec elle, ou fut-elle simplement frappée de sa beauté ? Toujours est-il qu'elle reporta sur Maud un regard interrogateur.

—Mon amie, donna Vittoria, une amie bien chère...

—Mademoiselle Arny, la dame de compagnie de ma sœur, interrompit Réginald de son ton le plus sec, et fronçant le sourcil avec impatience.

La comtesse fit un geste de surprise presque imperceptible, puis, après un léger salut, reprit sa conversation avec Maud.

Celle-ci avait rougi, et l'on pouvait voir avec quelle peine elle répondait à l'étrangère.

Quant à Marcelle, elle avait profondément et douloureusement senti le froid dédain de Réginald ; sa poitrine se souleva sous une respiration précipitée, et, se levant, elle dit, en essayant de calmer le tremblement de sa voix :

—Vous n'avez plus besoin de moi, miss Beanfort ? Voulez-vous me permettre de me retirer ?

—Non, chère, répondit Maud d'un ton à la fois affectueux et résolu ; vous savez toujours que j'ai besoin de vous, et je suis une malade trop capricieuse et trop exigeante pour vous laisser aller.

Marcelle prit sans rien dire une tapisserie, et s'asseyant à quelque distance, commença à travailler fiévreusement.

La conversation devint animée. La comtesse Presciani, expansive et séduisante, possédait une verve communicative. Elle avait beaucoup voyagé, et discutait avec Réginald les beautés des diverses contrées de l'Europe. Maud prenait d'autant plus de plaisir à cet entretien, que son frère y apportait une certaine gaité. Bientôt on parla d'art et de littérature, et elle put reconnaître les rares qualités d'esprit de la comtesse, qui joignait à une instruction réelle un sens très vif de la poésie sous toutes ses formes.

Marcelle écoutait à peine. Ses propres pensées l'absorbaient péniblement, et le bruit des voix qui résonnaient près d'elle n'avait pour son oreille qu'un sens confus et interrompu.

—Ah ! se dit-elle avec amertume, retenant avec effort les larmes qui obscurcissaient ses yeux, si ce n'était pour Maud, pourrais-je supporter ce parti pris de m'humilier à tout propos ? Ce n'est pas seulement l'orgueil de caste, c'est une antipathie toute personnelle ; et pourtant, que lui ai-je fait ?

Tout à coup, après un léger silence, la voix de la jeune Anglaise se fit entendre, et Marcelle sembla sortir d'un rêve douloureux.

—Puisque vous voulez bien me demander un sujet, disait Maud, laissez-moi faire une comparaison entre vous et un de nos poètes ; j'ai lu ce matin des stances à la première primevère ; cette humble messagère du printemps pourrait-elle vous inspirer ?

Un autre silence suivit, et Marcelle regarda l'Italienne avec une curiosité involontaire. Elle avait entendu parler du don d'improvisation, qu'on rencontre fréquemment chez ce peuple, si bien fait pour l'art et la poésie, mais elle se trouvait pour la première fois en face d'une personne,—d'une femme du monde, qui pût instantanément improviser des vers sur le premier sujet venu.

Donna Vittoria se leva lentement, et s'avança sous la lumière des lampes. Son regard se fixa un instant sur le ciel étoilé et les lignes sombres des palais auxquels la fenêtre ouverte servait de cadre, et il était vraiment impossible de ne pas éprouver un sentiment d'admiration pour cette taille souple et élégante, ce visage expressif et animé, ces yeux où se confondaient la rêverie et l'enthousiasme.

Bientôt sa voix s'éleva, pure, mélodieuse, légèrement enflammée, assemblant comme une musique les syllabes italiennes, tour à tour douces, suaves, sonores.

“ A peine le premier rayon du soleil écarte le revêtement glacé de la vallée... Une flèche d'or transperce la terre froide et noire, et soudain, une pâle fleur s'entrouvre.

“ Elle développe un à un ses pétales de neige ;... elle étale sa parure modeste, brave le rude aquilon, et s'épanouit, radieuse.

“ O jeunes filles, accourez ! je porte dans ma robe blanche les promesses du printemps, fille des premiers soleils, ne suis-je pas belle et pure comme vous ?

“ Venez, cueillez-moi ! Emportez-moi de ce lieu où je fleuris loin des regards... Attachez-moi à votre corsage ; que je me flétrisse sur votre cœur... Je suis la première fleur, ne puis-je devenir le gage de votre premier amour ?

“ Elle resplendit au soleil... Mais la bise souffle ; les jeunes filles au pas léger ne viennent point dans la vallée où l'herbe est rare et humide.

“ Nul parfum ne décèle sa présence, nulle couleur ne la signale aux regards... Aux roses éclatantes, aux muguets embaumés, aux myrtes symboliques de fleurir sur les corsages élégants et d'enivrer ceux qui sont jeunes et heureux !

“ La première primevère s'épanouit, fane et se meurt loin des regards...”

Réginald s'inclina avec courtoisie.

(à continuer.)

CAUSERIE SCIENTIFIQUE

L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS EN 1878

(Suite)

Robinson Crusôé avait bâti un canot ; seulement il avait compté, sans une prévoyance bien grande pour un solitaire : l'embarcation faite, il ne put s'en servir ; il aurait fallu une force de plusieurs chevaux et il n'avait que celle d'un homme ordinaire.

Nos visites au Trocadero et au palais du Champ-de-Mars ne devront pas être, comme nous le disions dans notre dernière causerie, trop longues, nous courrions risque d'être enfermés et de ne pouvoir sortir ; notre voyage serait un canot de Robinson ; bien qu'une embarcation de ce genre soit à la mode, et que les Robinson de cette taille soient un peu les hommes du jour, rien ne nous oblige d'en être. Une grande idée doit présider à tous les actes de l'homme de la science : étudier ce qui est, afin d'être en mesure de méditer sur des bases sérieuses ce qui pourrait être. Tout le secret de la force des savants est là, se résume à cette pensée : de l'étude de la vapeur à ses applications multiples il n'y avait qu'un pas ; de la connaissance intime de l'électricité aux merveilles qui nous entourent, et dont elle est tout le principe, il n'y avait guère plus ; l'avenir est dans le présent, et demain c'est presque aujourd'hui. Qu'on se souvienne de cela, et les choses de peu d'importance peut-être de prime abord auront leur utilité.

Nous lisons quelque part dans les Saintes Ecritures : Sella, l'autre épouse de Lamech, donna le jour à Tubalcaïn, qui le premier étendit le fer et l'airain sous le marteau, et en fabrique des instruments divers. "Tubalcaïn, dit Josèphe, surpassait tous ses contemporains en force et en courage. On lui doit l'art de forger les métaux." Nous n'avons aucun détail sur le marteau-Tubalcaïn ; mais tout nous porte à croire que ses dimensions devaient être modestes ; il n'en est pas ainsi du marteau-pilon.

Cette gigantesque machine se compose de deux montants soutenant à leur partie supérieure un cylindre à vapeur. La distribution de la vapeur est réglée au moyen d'un levier coudé, qu'un aide, placé sur une petite plateforme fixée à l'un des montants, fait mouvoir ; un enfant peut suffire à cette besogne. Le marteau, soulevé quand la vapeur arrive sous le piston, ne retombe pas seu-

lement par l'effet de son propre poids, mais par l'addition à ce poids de la force produite par la vapeur agissant sur le piston. Une énorme masse de fonte dans laquelle une panne est fixée, tel est le marteau proprement dit ; cette panne est mobile et peut être remplacée sans beaucoup de peine par une autre en cas d'accident, ou par tout autre engin, suivant le travail à exécuter. Quant à l'enclume, elle est fixéé dans une chabotte au moyen de coins de fer, ou dans des fondations d'une solidité et d'une résistance considérables. On comprend que le marteau-pilon est surtout employé à forger et à solder de grosses pièces impossibles à travailler sans son secours, mais il sert aussi à étirer et à parer et l'on peut lui confier au besoin le travail des pièces les plus délicates ; car, si c'est grâce à lui que nous avons le bonheur de posséder les canons Krupp, Palliser et autres !! il est très capable aussi d'arrêter sa chute au contact d'une coquille de noix sans la briser.

Cet instrument si puissant, sort de la compagnie du Creuzot, il mesure cinq mètres de chute totale, soit quatre mètres, déduction faite de la saillie de la panne, il pèse soixante tonnes, celui de l'usine de Krupp en pèse cinquante. Inutile de dire que le marteau-pilon est une invention dont le dix-neuvième siècle se glorifie et dont plusieurs se disputent la paternité. Suivant les Anglais M. Nasmyth en serait l'auteur ; il est de Manchester. D'autres en donnent le mérite à M. Schneider. Qu'on en fabrique un autre qui avec une amélioration nouvelle méritera un nouveau nom, et ceux qui se disputent le marteau-pilon devront se taire, moyen simple de régler le différend.

Mais le géant, pour en imposer, n'en est pas moins une mauvaise compagnie ; adieu donc machine et colosse tout à la fois ! Est-ce qu'il n'y a pas quelque chose de plus attrayant dans les découvertes philanthropiques du chercheur charitable ? Oh ! oui, et pour chasser l'impression qui fait mal au cœur, et que nous laisse le spectacle d'une invention telle que le marton-pilon, je me hâte de regarder ailleurs. Je ne suis pas assez artiste pour juger quel mérite peut avoir la galerie des tableaux et faire sur la peinture le procès des différentes nations ; je suis un peu comme Mark Twain qui n'y comprend guère dans les différentes renaissances, et je suis plus porté à croire à la dégénérescence qu'à tout autre chose : car les arts sont solidaires les uns des autres et l'école Zola va conduire le pinceau comme la plume. Bref, je ne parlerai pas de la *Femme couchée*, du *Favori*, du *Repos*, du *Rêve*, etc., tous autant de tableaux que d'autres jugeront ; je ne parlerai pas peinture en artiste, je parlerai peinture en ouvrier.

On sait tous les mauvais effets de la peinture ; on sait les nom-

breux empoisonnements causés par le plomb. Or voici ce que M. Griffith, de Liverpool, a fait. Il a substitué au plomb une substance inoffensive et en possédant toutes les propriétés avantageuses ; dans les mains de M. Griffith, le zinc a remplacé le plomb. Après bien des difficultés notre travailleur en est venu, en effet, à un résultat des plus satisfaisants.

Voici les détails. Les ouvriers qui préparent la peinture au zinc ne courent aucun risque d'empoisonnement ; elle ne dégage aucune odeur, et les murs frais peints au moyen de cette substance n'offrent aucun danger pour les personnes qui habitent l'appartement. Elle a en outre la propriété de conserver sa couleur sous l'action d'émanations funestes aux autres, de l'hydrogène sulfuré, par exemple, qui, on le sait, noircit les blancs ordinaires. Dans le cours de sa fabrication le blanc de Griffith est exposé à la chaleur blanche, épreuve qui témoigne de sa puissance de résistance à l'influence des climats même les plus chauds.

On a remarqué souvent que le fer recouvert d'une peinture à base de plomb, et exposé à l'humidité atmosphérique, présente une action galvanique qui le dévore lentement mais sûrement. Avec la nouvelle peinture aucune action galvanique ne se produit, de sorte que son utilité est sans prix dans la construction des navires cuirassés, des ponts, des charpentes en fer : l'action corrosive de l'eau de mer va perdre sa puissance. Autre détail intéressant au sujet de cette peinture : c'est qu'il ne faut peu d'heures pour la fabriquer tandis qu'il faut des semaines pour faire le blanc ordinaire à base de plomb. La peinture hygiénique de Griffith mérite donc publicité : qu'on la publie donc sur tous les toits et cette nouvelle tombera comme une parole consolante, comme un rayon d'espérance dans le cœur de l'ouvrier.

A propos des couleurs inoffensives, parlons donc un peu de celles que MM. Savigny et Collineau produisent avec le chou. On peut en effet retirer du chou ou du brocoli plusieurs couleurs utilisables dans la peinture, l'impression et la teinture. La nouvelle substance colorante n'est pas plus nuisible que le zinc de Griffith ; elle porte le nom de cauline, de *caulis*, chou. L'intérieur du chou rouge et les nervures de ses feuilles nous la fournissent : 1500 gr. de feuilles de chou pour trois litres d'eau bouillante, telle est la proportion à observer. L'infusion doit durer vingt-quatre heures ; puis ensuite on presse les feuilles, dont on mélange le jus de nouveau avec l'infusion faite, ce qui donne une liqueur d'un bleu violacé, la cauline. Cette substance est la base d'une foule d'autres préparations de diverses couleurs. La chimie a ses applications aussi pratiques qu'originales !

Rentrons à présent dans un de ces petits oasis que l'amour du

confort a semés dans les palais de l'Exposition : l'Afrique est là avec ses cafés sans chicorée et ses bazars. Une tasse de café à l'africaine ou à l'orientale, quoique présentant une bouillie, qui ne connaît rien de l'apparence de notre café, n'en est pas moins supérieure en saveur, en parfum, etc., en effet, sur le système cérébral. Rien de mieux que le café pour être sensible, à ce que nous allons voir ; car nous rentrons à la fameuse salle du concert, construite par MM. Daviaud et Bourdais. M. Chs. Blanc nous donne à ce sujet des détails si intéressants que nous les publions pour l'avantage du lecteur, architecte ou non.

“ Le problème à résoudre était celui-ci : élever une salle plus grande que toutes les salles connues, et la construire dans des conditions d'acoustique assez bien calculées pour ne pas être rendues inutiles par la grandeur demesurée d'un vaisseau qui a cinquante mètres de diamètre. Pour se faire une idée de ces proportions, il suffit de savoir que le diamètre d'une salle de spectacle ordinaire, celle du Théâtre-Lyrique, par exemple, n'a pas plus de quinze mètres. En plan, la figure de la salle est en arc outrepassé, autrement dit en fer à cheval. L'orchestre est placé dans une courbe qui se marie avec l'arc outrepassé en le fermant, et il est couvert par une voûte en manière de cul-de-four.

“ La fameuse salle dite Albert-Hall, à Londres, est dessinée en ellipse, et l'orchestre est groupé à l'un des foyers, de façon qu'en vertu de la loi que suit la répercussion des sons, les personnes rangées autour du second foyer de l'ellipse entendent à merveille, tandis que sur tous les autres points de la salle on ne perçoit que des vibrations confuses, des ondes houleuses, une sorte de brouhaha.

“ Les architectes du Trocadero, MM. Daviaud et Bourdais, ont voulu éviter cet écueil à tout prix, et voici comment ils ont étudié leur projet sous le rapport de l'acoustique. Nos lecteurs seront certainement curieux de le savoir, comme nous avons été curieux de l'apprendre. Il va sans dire qu'on ne peut pas essayer l'acoustique d'une salle dont la construction coûte à elle seule deux ou trois millions, à moins de se résoudre à la rebâtir toutes les fois que l'essai aurait manqué. Il a donc fallu, faute d'une expérience positive, en faire une mentale, pour ainsi parler, en se rendant compte rigoureusement des dispositions projetées. Et d'abord, ceux qui voulaient se livrer à ces délicates épreuves sont partis et devaient partir de ce principe : que le son se comporte absolument comme la lumière, en ce sens que les ondes sonores sont renvoyées par les parois avoisinantes, de la même manière que les rayons lumineux sont réfléchis par ces mêmes parois. Pour le dire, en passant, la nature quoique infiniment variée dans ses créations,

est simple dans ses lois, et loin de les multiplier elle en a réduit le nombre autant que possible.

« Cela étant, on a dressé à peu de frais un modèle en miniature, reproduisant exactement les dispositions de la grande salle, et dans lequel la voûte qui couvre l'orchestre au lieu d'être en matériaux repercutants, a été construite en matériaux réverbérants, c'est-à-dire revêtu d'un cuivre étamé. Plaçant alors une lumière au centre mathématique de l'orchestre, là où devra se tenir le soliste, on a pu constater que les gradins où serait assis le public, recevaient seuls la lumière que la voûte réfléchissait. Il va de soi que la petite salle modèle était tenue obscure et qu'il n'y avait d'éclairé que les bancs des spectateurs. Convaincus par cette expérience, les architectes du palais ont matelassé toutes les parois de la salle pour que le son y fût amorti. Au contraire, les parois de la voûte, sous laquelle est placée l'orchestre, ont été rendues repercutantes par le choix des matériaux, de façon à renvoyer le son sur les spectateurs, ou pour dire mieux, sur les auditeurs, dans des conditions analogues à celles d'un miroir qui réfléchirait les rayons lumineux. Cependant une pareille disposition présentait un inconvénient grave : le danger des échos. Chaque auditeur doit entendre simultanément le son direct et le son réfléchi, qui s'appelle résonnance. Si l'intervalle entre la perception du son direct et celle de la résonnance est plus grand qu'un dixième de seconde, les deux sons, au lieu de se confondre dans l'oreille, y sont perçus distinctement et ce qui était une résonnance devient un écho. Or, étant donné que le son franchit une distance de 340 mètres en une seconde, il a fallu ne recueillir et ne renvoyer que les sons séparés entre eux par un intervalle de 34 mètres au plus.

« Mais la recherche des très habiles et très consciencieux architectes du Trocadéro ne s'est pas bornée là. Ayant reconnu par les expériences faites avec la lumière dans le petit modèle de leur salle, que les places les plus éloignées de l'orchestre n'étaient pas plus éclairées que les places les plus voisines, ils ont trouvé avec raison que c'était là une égalité malencontreuse, car il est naturel que les auditeurs les plus éloignés reçoivent, en compensation de leur éloignement, une plus grande somme de son réfléchi. En se fondant sur cette observation, ils ont modifié la courbe de la voûte qui devra répercuter le son, de manière qu'elle renvoyât plus abondamment les ondes sonores sur les derniers bancs de l'amphithéâtre que sur les premiers. En résumé, si le problème est résolu, comme nous avons tout lieu de le croire, il l'aura été par ces deux procédés : assourdissement de la salle dans les parties voisines des auditeurs, au moyen de tentures capitonnées en bourre de soie, et

répercussion abondante par les parois qui entourent l'orchestre et par la coupe acoustique qui le domine.

“L'architecture, ajoute l'éminent académicien, n'est pas seulement un art, c'est une science. L'on ne saurait en bien juger, sans savoir si le constructeur, doublé d'un artiste, a concilié l'utile avec le beau, et les a si étroitement unis que l'un ne soit que la mise en évidence de l'autre, c'est-à-dire que le beau soit la saillie de l'utile. La salle du Trocadero, pouvant contenir 6,000 personnes, il fallait que chacune d'elles eût à consommer quatre mètres cubes, par heure, d'air respirable. Pour satisfaire à cette exigence de l'hygiène, on introduit l'air dans la salle, non par les fenêtres qui sont entièrement closes et ne laissent passer que la lumière, mais par une ouverture pratiquée dans le comble de l'amphithéâtre et mesurant quinze mètres de diamètre, ouverture énorme bien plus grande que le fameux œil du Panthéon de Rome, dont le diamètre n'est que de neuf mètres. L'air qui descend dans la salle par cette ouverture que couvre à l'extérieur une lanterne, sera puisé dans les carrières creusées sous le palais et qui communiquent avec le jardin par un vaste puits d'aéragé. Au moyen de cet ingénieux procédé, le public qui remplira l'amphithéâtre jouira d'un air rafraîchi en été, réchauffé en hiver. On sait que la température est constante dans les souterrains ; elle est même d'autant plus constante que les souterrains sont plus profonds. Il en résulte que la température de l'air puisé dans ces catacombes et versé d'en haut sur la salle sera aussi à peu près constante. Je dis à peu près, parce qu'il faut tenir compte de la différence que pourra y apporter l'air froid au chaud qui entrera dans le puits d'aéragé. On a donc ménagé, pour la saison froide, des calorifères que l'air traversera et qui l'élèveront à la température désirable et salubre. Mais comme l'air, pour entrer dans la salle, a besoin d'y être injecté, propulsé, il le sera au moyen de deux hélices, mues par une machine à vapeur de vingt chevaux. Ce n'est pas tout l'air respiré par les spectateurs s'écoulera par une ouverture ménagée dans le dossier de chaque fauteuil et dont la section est calculée pour que le dégagement de l'air respiré soit égal au renouvellement de l'air respirable. Cette aspiration à l'extérieur de l'air intérieur respiré, et conséquemment vicié, se fait au moyen de deux hélices fonctionnant en sens inverse et qui portent cet air vicié au sommet de la lanterne à la hauteur de la *Victoire* en bronze et d'Antonin Mercier.....”

C'est ainsi qu'on assiste à un concert sans musique et qu'on en sort dispos et content, ce qui n'est pas toujours le cas pour nombre de concerts où il y a beaucoup de musique.

Ville St. Herri.

SÉVERIN LACHAPPELLE.

CHRONIQUE PARISIENNE.

Par où commencerai-je cette chronique mensuelle ?... Par la politique... pour ne pas trop finir trop tristement. Encore dois-je m'estimer heureux de n'avoir à faire que l'histoire d'un mois : l'histoire d'une année républicaine doit être quelque chose d'insupportable.

Je vous l'avais bien dit que M. Grévy l'emporterait sur les rois constitutionnels, lesquels *régnèrent* au moins, s'ils ne gouvernaient pas. Lui ne règne ni ne gouverne ; et si ce n'est pas mieux, il peut au moins se rendre ce témoignage que c'est moins fatigant...

Nos gouvernants actuels ont trouvé une veine d'activité bien riche : ils se sont mis à défaire la France. Et, vraiment, à voir tout ce qui tombe sous leurs coups, tout ce que menacent le marteau de leur programme, les ciseaux de leur réforme, la massue de leurs révolutions, on ne peut s'empêcher de convenir que c'est un grand déménagement tout de même, qu'il y avait là-dedans bien des choses, et que les abeilles qui ont fait la France avaient joliment travaillé...

Mais qu'importe aux frelons qui se sont approprié la ruche ? Nous devons nous en rapporter à M. Jules Ferry, qui nous affirme que les jésuites empoisonnent l'esprit public et que les congrégations de toutes couleurs qui instruisent nos enfants minent sourdement les conquêtes de la Révolution française.

Ledit Jules Ferry l'a très bien démontré avant hier, entre la poire et le fromage, dans un discours que le *Journal officiel* a servi à ses abonnés, sans y joindre quoi que ce soit, malheureusement, du succulent dîner qui avait inspiré le ministre.

Nous avons donc en ce moment deux grandes questions, ou si vous voulez deux grandes épines au pied du cabinet Waddington, qui en mourra prochainement—je veux être poli,—et qui ont rempli de leurs clameurs, de leurs déclamations, de leurs caricatures tout ce mois d'avril, que le mauvais temps nous a condamnés à passer sous le manteau de la cheminée : La question Ferry et la question Blanqui.

La question Ferry est bien simple. Ce sont des projets de lois déposés à la chambre des députés, dont l'une expulserait du conseil supérieur de l'instruction publique, non seulement les évêques, les pasteurs, les rabbins, mais aussi le conseil d'Etat, la magistrature et l'armée, tout ce qui, en un mot, est suspect de croire en Dieu et d'avoir des idées religieuses; dont l'autre supprime la liberté de l'enseignement supérieur et statue que nul ne sera désormais admis à diriger un établissement de quelque ordre que ce soit, s'il appartient à une *congrégation non autorisée*.

Comprend-t-on saint Ignace, un homme bien prévoyant pourtant, de n'avoir pas pensé qu'il aurait besoin un jour du *visa* de M. Grévy et de M. Gambetta, et n'est-ce pas bien imprudent à tant d'autres fondateurs d'ordres religieux de s'être contentés de l'appobation des pontifes romains, au lieu de se recommander d'abord à la future République française!...

Après tout, il faut convenir que l'unité nationale est sérieusement menacée. Nous avons là, en effet, des milliers d'hommes et de femmes qui ne s'habillent pas comme tout le monde et font profession d'être *Romains* avant d'être *Français*... Ils prennent leur mot d'ordre par de là les monts, au lieu de le prendre dans les bureaux du ministère. Ils accrochent des crucifix partout, pas une *Marianne*; chantent des cantiques, pas une *Marseillaise*; et mettent au rang, si ce n'est au dessus des *sciences exactes*, le catéchisme, qui n'est qu'une élucubration respectable sans doute, mais *peu scientifique* des légendes du moyen-âge sur les rapports de l'homme avec Dieu.

Eh bien, voyez un peu comme les cléricaux ont l'esprit mal fait! Pas un, pas un seul, n'a goûté ces raisons; et, par toute la France, ça été un *tolle* général contre les lois en question et un pétionnement qui prend des proportions formidables. Non seulement les évêques ont protesté, mais les conseils départementaux, les avocats, les pères et mères de famille, les libéraux eux-mêmes, ont protesté. "L'agitation cléricale," comme disent les radicaux, a gagné jusqu'aux journaux républicains dont plusieurs ne déguisent pas leur dégoût pour le genre de persécution qui s'apprête, jusqu'au sénateur Laboulaye qui vient d'écrire une lettre virulente sur les dangers, que les "outranciers" font courir à la République.

C'est pourtant une justice à rendre à nos gouvernants qu'ils font ce qu'ils peuvent pour empêcher de crier ceux qu'on égorge. Ainsi, on a tenté les plus louables efforts pour séparer des évêques ce que l'on appelle gracieusement ici le *bas clergé*; et en même temps que les commissaires du budget rognaien sur le traitement des prélats et des cardinaux, ils affectaient d'augmenter celui des curés des paroisses rurales.

Cent francs d'augmentation ! Judas se fut contenté de moins peut-être : mais, — c'est triste à dire, — le clergé français n'est pas reconnaissant... Non seulement, en effet, il ne s'est pas séparé de ses évêques, mais il les a dépassés dans son indignation et ses protestations contre les lois-Ferry, montrant ainsi qu'il n'est pas capable de ce sentiment vulgaire, que l'on a appelé la reconnaissance de l'estomac...

« Généralement, s'écrie ce matin *La petite République*, (organe officiel de M. Gambetta,) généralement, les bêtes crient avant qu'on les écorche ; mais il est plus rare de voir les chiens hurler, quand on leur donne une grasse pâtée, c'est pourtant le concert qu'il nous est donné d'entendre en ce moment.

« Oui, tandis que les desservants colportent de maison en maison, les pétitions contre le gouvernement de la République, cette bonne pâte de gouvernement propose d'élever de 100 francs leur traitement annuel... tandis que les chaires sont des forteresses, d'où tonnent contre la République les prédicateurs qu'elle paye ; au moment même où les curés sont des capitaines et les vicaires des lieutenants de l'armée cléricale et opposante, le gouvernement républicain propose de créer de nouvelles cures, de délivrer de nouveaux titres de desservants et de vicaires, je me trompe, de nouveaux brevets de capitaines et de lieutenants dans cette armée... Non contente de les entretenir, la République recrute les cadres de ses ennemis et augmente leur solde ! »

Eh bien, il n'y a que vous et moi, mon cher lecteur, qui ne soyons pas touchés de cette éloquente philippique ; les trois quarts et demi, sinon la totalité des abonnés de M. Gambetta frémissent sincèrement à la pensée que le cabinet a déjà un pied dans le cléricalisme et qu'il soudoie ses pires ennemis. M. Jules Ferry sera tout surpris, un de ces matins, de se réveiller jésuite, et s'il fait mine de contester cette qualification et cet outrage, il ne manquera pas de logiciens dans l'extrême gauche pour les justifier avec ses propres arguments.

Voici maintenant l'autre côté politique du mois d'avril : la question Blanqui. C'est un immense point d'interrogation rouge qui empêche de dormir nos ministres, et auquel, jusqu'à présent, il n'a point été répondu.

Je vous demande un peu, aussi, ce qu'on peut répondre. Blanqui a été condamné à perpétuité, c'est vrai, et pour des crimes de droit commun encore. La loi s'oppose non-seulement à ce qu'il soit élu, mais à ce qu'il soit élargi. La loi, oui ; mais qui est-ce qui fait la loi aujourd'hui ? et qui est-ce qui la défait ? N'est-ce pas le suffrage universel ? Or, le *suffrage universel*... de Bordeaux vient de

préférer hautement au candidat modéré et ministériel, le vieil émeutier Blanqui. Il entend que ce soit Blanqui qui fasse les lois désormais... au lieu de les subir. Vous avez beau me dire que Blanqui est un misérable, un scélérat, une honte du parti républicain : il a la majorité, tout est là ; et si vous entendez autrement la république, ce n'est plus la République du suffrage universel, la République de l'opinion et de la France !

Ce que pourraient répondre les ministres à cette argumentation, en vérité je ne le vois pas, et je ne me crois pas payé pour les tirer de peine. Le fait est qu'ils ne répondent pas du tout. Voici bientôt quinze jours que l'élection a eu lieu et le *Journal officiel* persiste à ne pas enregistrer les résultats de cette affaire embarrassante. Il va pourtant falloir opter entre un principe et les principes, entre la légalité et le suffrage universel. *Ce sont deux puissants dieux...* Nos pieux gouvernants ne demanderaient pas mieux que de les adorer ensemble... mais ce n'est pas possible, du moins pour cette fois.

Le ministère reçoit aussi, d'autre part, des avertissements dont il ferait bien de profiter. L'opinion *si unanimement républicaine*, comme chantent les officieux, qui avait fait les dernières élections, commence à se morceler. Non-seulement ces damnés de conservateurs ne se convertissent pas, mais les républicains roses faussent compagnie au radicalisme. Ainsi, au cœur de Paris, un candidat impérialiste catholique vient de l'emporter de 1500 voix sur le citoyen Clamageran, que toutes les nuances républicaines avaient soutenu, sur lequel M. Gambetta avait étendu son sceptre, M. Grévy son caducée, les radicaux l'écharpe rouge de Marianne... C'est bien malheureux, mais c'est ainsi : Paris a un député conservateur.

Autres déboires. Dans la Haute-Garonne, M. Niel, un vrai catholique, qui ne se présentait pas au premier tour de scrutin, est mis sur les rangs malgré lui, par les électeurs ; et le voilà aussi élu. Même résultat dans la Nièvre, où le gouvernement avait eu le mauvais goût de fixer l'élection dans le mois où le jeune candidat conservateur appelé sous les drapeaux, ne pouvait soigner sa candidature. Et cela ne l'a pas empêché de triompher à une belle majorité. Est-ce que la République commencerait à vieillir ?

Tout se conjure à la vérité pour que la présidence de M. Grévy ne ressemble pas au règne de Périclès et, au point de vue matériel aussi, la prétendue *ère de prospérité* tourne à la misère, sinon à la catastrophe.

Les blés se vendent très-mal ne pouvant soutenir la concurrence avec les arrivages étrangers, qui, par je ne sais quel concours de circonstances, ont triplé cette année ; le commerce des bestiaux ne

vas pas mieux : les cultivateurs et les fermiers murmurent. Or, les paysans sont ainsi faits chez-nous, qu'ils font remonter au gouvernement le mérite ou la responsabilité de tout ce qui leur arrive. Un régime politique sous lequel *tout se vend bien*, est sûr d'avoir leurs voix, on l'a bien vu pendant les vingt années du règne de Napoléon III ; mais c'est, pour eux, un bien mauvais gouvernement que celui qui voit diminuer le blé, les bœufs et les chevaux, sans parler que la fermière est de l'opposition aussi, quand la ville lui paie moins cher ses volailles, ses légumes, ses œufs et son beurre.

Les ouvriers et les patrons sont-ils plus satisfaits ? Pas le moins du monde. L'industrie est dans un marasme complet. La consommation s'arrêtant partout ou du moins les débouchés commerciaux, le producteur effrayé a fait taire ses machines et renvoyé ses ouvriers. Là où certains métiers fonctionnent encore, on a *rationné* les heures de travail, diminué les salaires, et presque partout provoqué des grèves qui ne profitent qu'aux cabaretiers et mettent sur la paille des milliers d'enfants et de mères.

Si encore on était d'accord sur les causes du mal, de bonnes lois pourraient, peut-être, amener le remède... Mais non : la grande bataille entre protectionnistes et libre-échangistes a recommencé : les agriculteurs et les viticulteurs, le Nord et le Midi, sont aux prises ; et l'agitation pour et contre les traités commerciaux prend des proportions formidables. Qui décidera entre la pièce de drap d'Elbœuf qui veut être protégée contre l'invention des tissus anglais, et la pièce de vin de Bordeaux qui voudrait bien entrer sans payer dans les caves de l'Angleterre ? Grosses questions que ni l'avocat Grévy, ni le général Gambetta, ni le numismate Waddington ne possèdent à fond, et qu'ils ne sont guère en mesure d'aborder avec les médiocrités et les ignorances qu'ils ont fait entrer à flots dans nos assemblées.

Le mois d'avril si terne chez-nous a été fécond ailleurs en incidents, sinon en événements de tout genre.

L'Espagne a eu ses élections générales, qui, comme sous tous les autres régimes, ont donné la majorité aux pouvoirs actuels. L'Angleterre a continué à avoir des intérêts, c'est-à-dire des soucis partout ; en Afghanistan, où la question et les armées n'ont pas fait un pas : au Cap, où lord Chelmsford a vengé brillamment ses premiers désastres : en Egypte, où la souris, qui est le vice-roi, a voulu absolument retourner dans son fromage, sans être surveillée par les chats : en Orient, où le traité de Berlin s'émiette en mille complications inattendues.

Cela n'empêche pas ses orateurs ministériels de faire toujours bonne figure au parlement, où M. Gladstone et son parti s'épuisent.

en efforts titanesques, mais inutiles. Et pendant ce temps, la comtesse de Balmoral, qui est bien la souveraine la plus sédentaire de l'Europe, partait inopinément pour l'Italie, où elle a vu de vilaines figures politiques et de beaux lacs bleus, et fait, comme toujours, peu de bruit et beaucoup de bien.

Elle entre dans une vieille sereine que pourrait lui envier son auguste cousin, le tzar Alexandre. Son deuil admirable va s'amortissant sous les bénédictions qui le récompensent sans l'effacer, tandis que le malheureux autocrate du nord éprouve à la fois tous les déboires du souverain et tous les chagrins du chef de famille.

Dans cette immense Russie, où l'amour de l'empereur est un culte, où depuis les salons du boyard jusqu'à la chaumière du moujick, les lampes brûlent en même temps devant le portrait de *Notre Père le tzar* et l'image des saints nationaux de l'empire, une secte sauvage, dépassant en logique et par là même en abjection les révolutionnaires de tous les autres pays, s'est élancée à l'assaut de la société et des principes qui en font la vie.

Le poison circule dans la nation par des veines mystérieuses qu'aucune police n'a pu constater, mais qui embrassent ou du moins pénètrent toutes les couches sociales. Les *Nihilistes*, c'est le nom hideux qu'ils se sont décerné, ont un pied partout : dans les villes, dans les campagnes, dans l'armée, dit-on, dans la magistrature peut-être, à la cour probablement, et, chose étrange, dans le clergé lui-même.

Trois ou quatre fonctionnaires éminents viennent de tomber sous leurs coups ; deux ou trois séditions ont éclaté à ciel ouvert ; d'audacieux placards sont affichés partout, la nuit ; trois coups de revolver viennent d'être tirés en plein jour sur l'empereur en personne. On veut faire capituler le pouvoir : c'est le programme hautement affiché ; et le pouvoir se hérissé de toutes ses formidables défenses. Un état de siège, tel qu'on ne l'a jamais vu nulle part, étend en ce moment ses lois sur tout le pays, et la vie civile n'est plus qu'un souffle que le roulement des tambours et le pas cadencé des soldats ne laisse plus entendre.

Plus près de nous, la patriarcale Autriche offre en ce moment un tout autre spectacle. Une fête de famille la groupe tout entière autour de son bien aimé souverain, qui célèbre ses *noces d'argent* ; et rien n'est plus touchant que de voir, confondues dans la même pensée filiale, tant de nationalités rivales ou même ennemies, qui prouvent ainsi à quel point le terrain des sentiments est distinct pour elles de celui des intérêts. François Joseph est d'ailleurs le seul souverain dont la popularité ait résisté à tous les malheurs politiques ou militaires.

J'avais promis de parler d'autre chose que de politique pour bien finir... Pourvu que M. Viollet-Leduc, M. Turquet et M. Renan ne se sentent pas froissés dans leur républicanisme !...

M. Viollet-Leduc est un conseiller municipal de Paris qui a restauré, comme architecte, des cathédrales, qu'il voudrait bien voir détruire comme libre penseur. Aujourd'hui que les évêques qui le faisaient travailler, ne sont plus *aussi bien* avec le gouvernement, il rêve un nouveau culte qui serait celui de la vie civile et républicaine ; et, comme pour ce nouveau culte, il faudrait des temples (lisez aussi des architectes), il propose de faire *décorer les mairies*. Idée lumineuse vraiment ! Car M. Viollet-Leduc a raison d'observer que les actes de la vie civile ne sont guère pris au sérieux, que le mariage, en particulier, est une cérémonie où l'on cause, où l'on fume, où le maire et son auguste écharpe et ses solennelles adjurations sont bien peu respectés... Mais quoi ! est-ce parce qu'on aura peint, sur les murs, de belles Républiques nues, de beaux Génies roses et bleus, de pompeuses Allégories nationales et patriotiques, que les futurs époux seront plus touchés et leurs témoins plus convenables ?... Non, monsieur le conseiller ; et fissez-vous fumer l'encens, étinceler les cierges et dorer comme des autels les bureaux de l'officier de l'Etat civil, le mariage à la mairie restera ce qu'il est : une formalité légère dans une maison banale.

M. Turquet, lui, veut moraliser les théâtres, depuis qu'il est sous-secrétaire d'Etat aux beaux arts. C'est un jeune et blond député qui tête encore le sein de sa mère la République, pour laquelle il rêve naturellement tous les succès ; et c'est vraiment un succès que de moraliser le théâtre. Il a donc écrit de sa plus belle main une vertueuse circulaire aux directeurs, les adjurant de laisser aux régimes honteusement et heureusement déçus, le monopole des grivoiseries et des impudicités qui ont affligé tant de personnes chastes, et de montrer enfin que la République est, par excellence, le gouvernement des bonnes mœurs. Or, qu'avons-nous vu ? Un peu moins de huit jours après cette épître, M. le sous-secrétaire assistait à une pièce graveleuse et d'une licence toute carnavalesque. Je ne pense pas qu'on ait jamais poussé plus loin l'audace des situations scabreuses, des équivoques obscènes, des allusions ordurières. Le lendemain de cette pièce de tolérance, nous nous attendions donc à une nouvelle circulaire de M. Turquet, rappelant en termes sévères les directeurs à leur devoir..... Nous avons reçu la nouvelle que M. Turquet venait de faire décorer l'auteur, M. Hennequin.

Du discours de M. Renan à l'Académie que vous dirai-je ? C'e

une musique sur de bien mauvaises paroles... M. Renan y adore le *oui*, y encense le *non*, y prodigue le sourire à droite, à gauche, à la vérité, à l'erreur, au jour, à la nuit. Il s'y montre plein de respect pour les chrétiens, plein d'admiration pour les athées. Il y étend les ailes d'une charité qui veut se faire plus grande que celle de Dieu même, qui envoie des baisers aux anges et tire son mouchoir pour essuyer les larmes des damnés... Pour lui, tout est prétexte à belles phrases, et, entre les choses les plus ordinaires, il n'a pas de parti pris. Enfin, il avoue qu'il est des sujets sur lesquels il est bon de se contredire. Aussi M. Mézières a-t-il pu lui répondre avec son ironie de bon aloi et sa malice souriante : "Puisqu'il ne vous déplaît pas de vous contredire quelquefois, monsieur, permettez-nous de choisir entre vos deux manières de voir celle qui nous paraît la meilleure; vous nous permettrez d'autant mieux de nous y tenir que vous y reviendrez peut-être vous-même : votre charmant et fécond esprit ne nous a pas encore dit son dernier mot."

TH. BARBOT.

Paris, 2 mai 1879.

CHRONIQUE

La clôture de la session parlementaire a eu lieu le 15, avec le cérémonial accoutumé. Le gouverneur général, au nom de S. M. la reine, a sanctionné soixante-dix-sept lois d'intérêt général, local ou particulier, votées par les chambres.

Les lois d'intérêt général les plus importantes concernent la réorganisation du ministère des travaux publics ; le remaniement du système de concessions des terres du domaine public à coloniser dans le Nord-Ouest ; la réglementation des poids et mesures ; l'établissement d'une ligne télégraphique entre la terre ferme et les îles de l'Assomption (*Anticosti*) et de la Madeleine ; le prompt achèvement du chemin de fer canadien reliant le Pacifique, et l'acquisition éventuelle par l'Etat de la ligne ferrée de la rivière du Loup à Québec, présentement exploitée par la compagnie du "Grand Trunk," acquisition qui une fois conclue, sera l'accomplissement de l'obligation, prise lors de la signature du pacte fédéral, de mettre la vallée du Saint-Laurent en communication directe avec le littoral de l'Atlantique, au moyen d'un chemin de fer "inter-colonial" aboutissant à Halifax ; enfin le tarif des droits à acquitter sur les marchandises à l'importation.

Abordant ce dernier point, dans son discours, le gouverneur général s'est exprimé en ces termes :

"La refonte du tarif votée pendant cette session aura pour résultat, j'en ai la confiance, de rétablir l'équilibre entre les recettes et les dépenses, de faciliter le développement de nos diverses industries et de détendre la situation financière et commerciale dont les effets paralysent le progrès du Canada."

Il n'y a personne qui ne s'associe de tout son cœur aux espérances manifestées dans le discours du trône ; mais ce n'eût point été un présage défavorable à leur réalisation, quelle que soit l'habitété d'un gouvernement protecteur, que d'accorder, même par simple manière d'acquit, une petite marque de confiance en la protection de la Providence. Malgré cette omission— involontaire sans doute—qui a marqué le début et la fin de la session législa-

tive, il n'y a pas de mal à espérer des temps meilleurs ; car, si les échos des villes et des vallées ne sont pas menteurs, l'espérance est, pour le moment, le pain le plus substantiel de la plupart des Canadiens.

La "question Letellier" est toujours suspendue entre deux points d'interrogation : Sera-t-il destitué ? Ne sera-t-il pas destitué ? A ces deux points s'ajoute naturellement ce troisième :

Pensez-vous que Calchas continue à se taire ?

Le parlement de Québec, paraît-il, s'assemblera le 19 juin. Il est douteux que le budget puisse être voté entre cette date et la fin de l'exercice financier 1878-79, quelque célérité que les députés mettent dans leurs travaux, afin de ne pas trop prolonger la série des bains turcs ou russes qu'ils prendront dans l'étuve où se tiennent les séances. Il y a deux élections à faire avant l'ouverture de la session : l'une à Saint-Hyacinthe, par suite du décès du député de ce comté ; l'autre à Chambly, par suite de l'invalidation du scrutin de mai dernier. Bien des espérances contraires reposent sur le résultat de ces deux élections.

La fête de la reine sera célébrée cette année, à Montréal, par une grande revue de la milice, qui exécutera préalablement le simulacre d'un combat. Un régiment de la garde nationale de l'Etat de New York, venant de Brooklyn, prendra part aux manœuvres, si mieux il n'aime rester spectateur ; dans tous les cas, il marchera dans le défilé qui aura lieu devant le gouverneur général à l'issue de la prise d'assaut de l'un des mamelons du mont Royal.

La journée se terminera par un festin donné dans l'ancien "palais de cristal," rebâti sur les terrains de l'exposition provinciale. Plus d'un convive — honni soit qui mal y pense — dira, peut-être, en voyant l'ordonnance du couvert :

-----c'est bien beau,
Par malheur on ne boit que de l'eau.

Cette eau sera-t-elle plus claire que celle dont la municipalité nous abreuve ? Ce serait le moins qu'elle pût faire, pour sa part, en un jour de largesse, que de donner de l'eau claire aux Brooklynites, habitués à se désaltérer avec autre chose que de la bourbe.

"L'avant-garde" de régiment de "Long-Island," recrutée parmi les dames dont les maris sont gallonnés—sinon chevronnés,—arrivera en ville, le 23 vers neuf heures du matin. Honneur aux dames ! elles seront reçues à la station de Saint-Jean par un détachement des "plus beaux célibataires" de Montréal, rasés de frais, huilés à l'albionaise, expédiés par les soins de la commission char-

gée de l'exécution du programme des politesses et des réjouissances. Si quelques-uns de MM. les officiers du 13^{me} régiment de la N Y N G allaient prendre ombrage de cette attention infiniment délicate de la commission et que, sous peu, on entendit parler, dans la "Ville des Eglises," du poignard de Lucrece !

Le 13^{me} régiment ne viendra pas avec armes et bagages seulement, il amènera son *chaplain*, M. Henry Ward Beecher, qui fera, dimanche, dans quelque temple, un prêche devant la troupe et devant les curieux favorisés d'un billet d'entrée. Fleurissez magnolias et gardenias, qui embaument comme l'oranger, daphnés, qui avez un parfum plus doux que celui du lilas de Perse, roses thé, qui avez la senteur amère de l'amandier ; épanouissez-vous fleurs éclatantes qui flattez la vue par vos mille nuances, épanouissez-vous pour orner le *pulpit* d'où découlera l'éloquence, d'ailleurs très grande, de M. Beecher. Car il faut que l'arôme suave des fleurs caresse l'odorat et que les reflets de leurs pétales réjouissent les yeux de cet orateur, pour qu'il trouve les accents poétiques dans lesquels il expose la "philosophie" de la religion dont il est la divinité et le pontife, moyennant une centaine de mille dollars par année.

M. le président des Etats Unis est à son second veto depuis le commencement de la session extraordinaire du congrès. Le premier veto a étouffé dans l'œuf la loi accordant l'allocation nécessaire à l'entretien de l'armée ; mais on avait rattaché à cette loi certaines clauses que M. le président a jugées contraires aux droits qu'il tient de la constitution.

Le second veto porte sur une loi qui aurait pour effet d'enlever au pouvoir fédéral le droit de faire intervenir la force armée pour protéger la liberté des élections dans le cas de sédition. Malgré ces différends, prévus, entre le pouvoir exécutif et la majorité démocratique des chambres, on pense que ces dernières voteront le budget sans soulever de nouvelles difficultés, "s'en rapportant à la sagesse du peuple, selon la ritournelle obligatoire, pour fixer la mesure des libertés publiques dans l'avenir."

La "sagesse du peuple américain," c'est un des clichés qui courent dans la presse et dans les livres démocratiques ; pourtant, il faut concéder que le peuple des Etats Unis est très sage, si la sagesse populaire consiste à en passer par la volonté de quelques centaines de politiciens, en imaginant faire sa volonté propre. Aux Etats Unis, comme dans tous les pays de suffrage universel, le peuple est un assemblage, plus ou moins nombreux, de marionnettes qui dansent au bout des ficelles que tirent en dessus, en dessous et en côté quelques habiles exploiters de la badauderie des masses. Mais on

ne manquera pas de dire : la masse du peuple américain est éclairée, elle reçoit dans les écoles publiques une éducation qui la préserve de la badauderie. On accorde sans la moindre difficulté qu'il n'y a guère de citoyens américains qui ne sachent lire leur journal ; mais il y en a fort peu qui comprennent ce qu'ils lisent. Si les Européens qui sont retournés dans leur pays après avoir fait une pirouette sur le talon aux Etats Unis avaient eu vécu quinze ou vingt ans au milieu des masses, de façon à apprécier ce qu'elles sont foncièrement et ce que sont les politiciens qui les manient, ces Européens, à leur retour, auraient parlé avec moins d'enthousiasme, plus de justesse et plus de justice. Mais tout dépourvus de ces deux qualités que sont leurs *racontars*, la presse révolutionnaire les a répétés, enjolivés et amplifiés à grand renfort de grosse caisse et de trompette démocratiques, tandis que cette même presse, n'y pouvant contredire, a enterré dans le silence *Les Etats Unis contemporains*, par M. Claudio Jannet, professeur d'économie politique à l'université catholique de Paris, livre consciencieux et honnête, fruit de laborieuses recherches, dans lequel rien n'est avancé sans preuves. Cependant le livre de M. Jannet a eu plusieurs éditions, malgré la conspiration de la société mutuelle d'enterrement de la vérité, laquelle société a pour succursale très florissante l'association d'admiration mutuelle des menteurs et des mensonges.

Comment ne serait-on pas bien renseigné sur l'état des choses aux Etats Unis, quand les éclaircissements *ad hoc* sont fournis par des hommes aussi éclairés que certain ex-magistrat, très échauffé de républicanisme, qui fut envoyé, il y a deux ou trois ans, en mission spéciale pour étudier la marche de l'instruction publique dans la grande République ? Ayant parcouru la Nouvelle-Angleterre, berceau du système, et les Etats du centre où il est maintenant en vigueur, cet envoyé avait poussé ses explorations jusqu'en Californie, Etat où le système a fait, en dix ans, plus d'ivrognes, plus de paresseux, plus de fripons, plus de drôlesses, plus de fous, plus de suicidés, que l'ancien système n'en avait fait dans les trente années précédentes.

Quel était le plus grand sujet d'admiration de l'ex-magistrat républicain à son arrivée à San-Francisco ? C'était que les frères des écoles chrétiennes, dont il avait trouvé des maisons tout le long de sa route, ne confessassent pas les femmes aux Etats Unis, tandis qu'ils les confessent en France. Il se promettait, à son retour, de faire comprendre au ministre de l'instruction publique qu'il devait en être en France comme aux Etats Unis, afin d'assurer le salut de la République. " Oui, ajoutait ce pauvre sire, c'est par la confession que les frères—et les jésuites—paralysent nos efforts pour instruire

le peuple ; mais nous nous débarrasserons bientôt des uns et des autres, je ne crains pas de le dire, moi, le cousin d'un jésuite," — assassiné par les communeux, — ce qu'il ne disait pas, afin sans doute de ne pas trop faire voir le nez de la future Commune avant qu'elle soit éclos. Cet homme-là doit entrer profondément dans la manche de M. Jules Ferry, qui est bien un ministre de force à empêcher les frères des écoles chrétiennes de confesser les femmes. " L'histoire est vraiment singulière ; " mais elle est minutieusement véridique, et nous a été contée *de auditu*.

Le " peuple " de ce même Etat de la Californie vient de se passer le luxe d'une constitution battant neuve, laquelle ne semble pas être un monument de sagesse, car elle *déconstitue* à peu près tout ce qui est constitué, et le remplace par un système qu'on peut appeler l' " empirisme constitutionnel, " sinon le socialisme. Voici à peu près ce système. Impôt progressif selon l'étendue et la valeur de la propriété foncière, ce qui revient à égaliser, entre les propriétaires, la détention du capital et la quotité du revenu sur une base maximum à déterminer arbitrairement ; droit proportionnel sur les transactions des banques, sur les hypothèques et sur les dividendes ; impôt sur les propriétés et les revenus de toute nature quelconque des chemins de fer.

Le vote de cette constitution a fait chanter victoire à Kearney sur un ton dont voici un échantillon : " Les Chinois partiront, le Beecher (pain et eau) partira, le jongleur Talmage partira, les sangsues porteurs d'actions partiront ; Sherman, Shylock, Syndicat et compagnie partiront, car ni les uns ni les autres ne peuvent exister avec la nouvel ordre de choses ; et l'intelligence, basée sur la vertu, l'honnêteté et le sens commun, introduira les principes qui doivent survivre et gouverner le monde. " Bien fin serait Kearney s'il pouvait expliquer son galimathias et fournir aux futurs législateurs " l'intelligence " de se tirer du gâchis dans lequel ils s'enfonceront au fur et à mesure qu'ils voudront faire fonctionner " l'instrument agressif, dit le *Sun* de New York, différent de toutes les formes légales qui aient jamais régi une société. " Mais le *Times* donne clairement l'explication enveloppée dans la prosopopée de Kearney : " L'adoption de la nouvelle constitution, dit ce journal, si absurdes que soient quelques-unes de ses clauses, est la manifestation d'une révolte contre ce qu'on appelle " la tyrannie du capital. " C'est un remède violent aux maux actuels. "

Si ce remède produit un effet salutaire, ce ne peut être que celui de dégoûter promptement les Californiens de la constitution excentrique qu'ils se sont donnée, et d'ôter à d'autres Etats l'envie de tenter une expérience du même genre.

A. DE B.

BIBLIOGRAPHIE.

LE CANADA ET LES BASQUES, trois écrits de M. Faucher de St. Maurice, M. Marmette et M. Le Vasseur. Avant-propos du comte de Premio-Réal, Québec, A. Côté & Cie., 1879.

Cette brochure nous offre des études historiques sur les premiers voyages des Européens au Canada. On démontre que, suivant toutes les probabilités, les Basques furent les premiers à s'aventurer dans l'Amérique Septentrionale. Ce fait, croyons-nous, était déjà connu, mais les recherches et les études de MM. Faucher, Marmette et Le Vasseur ne laissent pas d'être intéressantes.

Peut-être un peu d'affectation et de pose dans le style ! Mais nous aimerions à voir nos écrivains publier souvent des travaux de ce genre.

MANUEL DU PÉLERIN A LA BONNE SAINTE ANNE DE BEAUPRÉ, par l'abbé D. Gosselin. Québec, J. A. Langlais, 1879.

Ce petit volume, très bien imprimé, et revêtu de l'approbation de l'Ordinaire, renferme d'abord l'histoire du célèbre Sanctuaire de Ste. Anne de Beaupré, et des miracles que Dieu y a opérés par l'intercession de cette grande Sainte. Il donne des détails intéressants sur ces lieux bénis. La deuxième partie renferme des conseils aux pèlerins, et un grand nombre de prières à Ste. Anne. Les fidèles y trouveront un aliment substantiel à leur dévotion envers la grande thaumaturge du Canada.